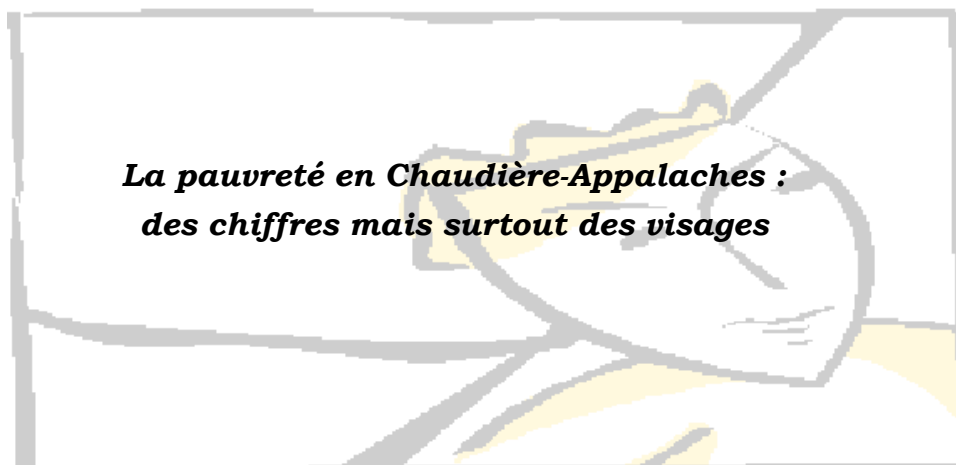

***La pauvreté en Chaudière-Appalaches :
des chiffres mais surtout des visages***



Publication réalisée par
le Service de connaissance/surveillance/recherche/évaluation
de la Direction de la santé publique, de la planification et de l'évaluation
de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches

Auteur :
Simon Tremblay
En collaboration avec :
Sylvie Veilleux

Référence suggérée : TREMBLAY, Simon (2001). *La pauvreté en Chaudière-Appalaches : des chiffres mais surtout des visages*, Sainte-Marie, RRSSS de Chaudière-Appalaches, DSPPE (CSRE), xiv, 68 p.

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Canada, 2001
Bibliothèque nationale du Québec, 2001
ISBN : 2-89548-086-9
Document déposé à Santécom (<http://www.santecom.qc.ca/>) : # N 15,571

© Régie régionale de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches, 2001

Reproduction autorisée à des fins non commerciales seulement et avec mention de la source. Toute reproduction partielle doit être fidèle au texte utilisé.

Septembre 2001

*D'amour de pain et d'eau
En chantant le temps des cerises
Heureux dans la misère
Si c'est vrai revendiquons-le
Mais l'amour n'est jamais gagnant
Contre une bourse toujours vide
Quand on ne peut plus payer l'eau
On perd l'amour et sa chemise*

*Qui un jour a dit :
« Le bonheur il suffit d'y croire »*

*Extrait de D'amour, de pain et d'eau... et d'argent
De Josée-Anne Micha.*

Quelques mots de remerciements

C'est avec plaisir et reconnaissance que je remercie celles et ceux qui ont contribué à ce travail. Je songe nommément à Annie Bourassa, Louise Brunet, Lucie Larose, Sylvie Lepage et Jacques Samson. Je ne voudrais pas oublier celle qui fut, dans ce dossier, ma plus proche collaboratrice et conseillère, Sylvie Veilleux.

Table des matières

Liste des figures	vii
Liste des tableaux	ix
Avant-propos	xiii
Introduction	1
1. La pauvreté : une définition et quelques composantes	3
1.1 La définition : un aperçu	3
1.2 Les principales composantes de la pauvreté	4
1.2.1 La nature de la pauvreté : la pauvreté absolue et la pauvreté relative	4
1.2.2 L'intensité de la pauvreté : les très pauvres, les pauvres et les presque pauvres	4
1.2.3 La durée : la pauvreté chronique et la pauvreté temporaire	5
1.3 Les mesures de la pauvreté et les indices de défavorisation	5
1.3.1 Les seuils de faible revenu	5
1.3.2 Quelques mots sur l'indice de défavorisation	6
1.3.3 Le seuil du faible revenu de Statistique Canada plutôt que l'indice de défavorisation	6
1.4 La pauvreté, la santé et le bien-être : le défi des années 2000	7
2. Que signifie les résultats : quelques notes méthodologiques	9
3. La population vivant sous le seuil du faible revenu en Chaudière-Appalaches	11
3.1 Le portrait général	11
3.2 Un regard sur l'intensité de la pauvreté : les pauvres et les très pauvres	14
3.3 La pauvreté selon que l'on soit un homme ou une femme	16
3.4 La pauvreté selon l'âge	18

3.5	La pauvreté selon l'âge et le sexe	20
3.6	La pauvreté et la monoparentalité	24
3.7	La pauvreté chez les personnes qui vivent seules	26
3.8	Quelques notes supplémentaires sur la pauvreté chez les personnes seules selon certains groupes d'âge et selon le sexe	29
3.8.1	Quelques mots au sujet des 18-24 ans	29
3.8.2	Quelques mots au sujet des aînés	29
3.9	Un aperçu de la situation de l'emploi chez les personnes pauvres (emploi et chômage)	32
3.10	Des nombres : des personnes	37
	Conclusion	39
	Traces bibliographiques	41
	Annexe 1 Tableau sur les seuils de faible revenu	45
	Annexe 2 Tableau synthèse	47
	Annexe 3 Tableaux des nombres	49
	Annexe 4 Tableau complémentaire	67

Liste des figures

Figure 1 Évolution de la proportion de personnes dans les ménages privés, vivant sous le seuil de faible revenu, région de la Chaudière-Appalaches et le Québec, 1986-1996.....	12
Figure 2 Proportion de personnes vivant sous le seuil de faible revenu selon le sexe, région de la Chaudière-Appalaches et le Québec, 1996.....	16
Figure 3 Proportion de la population vivant sous le seuil de faible revenu selon le groupe d'âge, région de la Chaudière-Appalaches et le Québec, 1996.....	18
Figure 4 Proportion de la population vivant sous le seuil de faible revenu selon le sexe et le groupe d'âge, région de la Chaudière-Appalaches et le Québec, 1996.....	20
Figure 5 Proportion des familles vivant sous le seuil de faible revenu selon le type de famille, région de la Chaudière-Appalaches et le Québec, 1996.....	24
Figure 6 Proportion de la population dans les ménages privés vivant sous le seuil de faible revenu et vivant seules selon le sexe, région de la Chaudière-Appalaches et le Québec, 1996....	26
Figure 7 Proportion des personnes âgées de 65 ans et plus vivant sous le seuil de faible revenu et vivant seules selon le sexe, région de la Chaudière-Appalaches et le Québec, 1996.....	29
Figure 8 Nombre de personnes vivant sous le seuil de faible revenu et nombre de familles selon certaines caractéristiques, région de la Chaudière-Appalaches, 1996.....	37

Liste des tableaux

Tableau 1	Proportion de la population dans les ménages privés vivant sous le seuil de faible revenu, MRC, région de la Chaudière-Appalaches et le Québec, évolution 1986-1991 et 1991-1996	13
Tableau 2	Proportion de la population dans les ménages privés vivant sous le seuil de faible revenu selon la catégorie du seuil de faible revenu, MRC, région de la Chaudière-Appalaches et le Québec, évolution 1991 et 1996	15
Tableau 3	Proportion de la population dans les ménages privés vivant sous le seuil de faible revenu selon le sexe, MRC, région de la Chaudière-Appalaches et le Québec, évolution 1991 et 1996	17
Tableau 4	Proportion de la population dans les ménages privés vivant sous le seuil de faible revenu selon le groupe d'âge, MRC, région de la Chaudière-Appalaches et le Québec, évolution 1991 et 1996	19
Tableau 5	Proportion de la population masculine vivant sous le seuil de faible revenu dans les ménages privés selon le groupe d'âge, MRC, région de la Chaudière-Appalaches et le Québec, évolution 1991 et 1996	22
Tableau 6	Proportion de la population féminine vivant sous le seuil de faible revenu dans les ménages privés selon le groupe d'âge, MRC, région de la Chaudière-Appalaches et le Québec, évolution 1991 et 1996	23
Tableau 7	Proportion de familles avec au moins un enfant de moins de 18 ans dans les ménages privés vivant sous le seuil de faible revenu selon le type de famille, MRC, région de la Chaudière-Appalaches et le Québec, évolution 1991 et 1996	25

Tableau 8 Proportion de personnes (15 ans et plus) dans les ménages privés vivant sous le seuil de faible revenu et vivant seules, MRC, région de la Chaudière-Appalaches et le Québec, évolution 1991 et 1996.....	28	Tableau 16 Évolution du nombre de personnes dans les ménages privés vivant sous le seuil de faible revenu, MRC, région de la Chaudière-Appalaches et le Québec, 1986-1991 et 1991-1996	50
Tableau 9 Proportion de personnes âgées de 65 ans et plus dans les ménages privés vivant sous le seuil de faible revenu et vivant seules selon le sexe, MRC, région de la Chaudière-Appalaches et le Québec, évolution 1991 et 1996	30	Tableau 17 Évolution du nombre de personnes dans les ménages privés vivant sous le seuil de faible revenu selon la catégorie du seuil, MRC, région de la Chaudière-Appalaches et le Québec, 1991-1996.....	51
Tableau 10 Taux d'emploi chez les personnes (15 ans et plus) vivant sous le seuil de faible revenu et vivant dans les ménages privés, MRC, région de la Chaudière-Appalaches et le Québec, évolution 1991 et 1996	33	Tableau 18 Évolution du nombre de personnes dans les ménages privés vivant sous le seuil de faible revenu selon le sexe, MRC, région de la Chaudière-Appalaches et le Québec, 1991-1996	52
Tableau 11 Taux d'emploi de la population totale (de 15 ans et plus) vivant dans les ménages privés, MRC, région de la Chaudière-Appalaches et le Québec, évolution 1991 et 1996	34	Tableau 19 Nombre de personnes dans les ménages privés vivant sous le seuil de faible revenu selon le groupe d'âge, MRC, région de la Chaudière-Appalaches et le Québec, 1991	53
Tableau 12 Taux de chômage chez les personnes (15 ans et plus) vivant sous le seuil de faible revenu et vivant dans les ménages privés, MRC, région de la Chaudière-Appalaches et le Québec, évolution 1991 et 1996	35	Tableau 20 Nombre de personnes dans les ménages privés vivant sous le seuil de faible revenu selon le groupe d'âge, MRC, région de la Chaudière-Appalaches et le Québec, 1996	54
Tableau 13 Taux de chômage de la population totale (15 ans et plus) vivant dans les ménages privés, MRC, région de la Chaudière-Appalaches et le Québec, évolution 1991 et 1996	36	Tableau 21 Nombre d'hommes dans les ménages privés vivant sous le seuil de faible revenu selon le groupe d'âge, MRC, région de la Chaudière-Appalaches et le Québec, 1991	55
Tableau 14 Seuils de faible revenu pour les familles et les personnes hors famille 1995	46	Tableau 22 Nombre d'hommes dans les ménages privés vivant sous le seuil de faible revenu selon le groupe d'âge, MRC, région de la Chaudière-Appalaches et le Québec, 1996	56
Tableau 15 Synthèse sur les personnes ou les familles vivant sous le seuil de faible revenu Aspects significatifs demandant une amélioration MRC, région de la Chaudière-Appalaches et le Québec, 1991-1996.....	48	Tableau 23 Nombre de femmes dans les ménages privés vivant sous le seuil de faible revenu selon le groupe d'âge, MRC, région de la Chaudière-Appalaches et le Québec, 1991	57
		Tableau 24 Nombre de femmes dans les ménages privés vivant sous le seuil de faible revenu selon le groupe d'âge, MRC, région de la Chaudière-Appalaches et le Québec, 1996	58

Tableau 25	Nombre de familles vivant sous le seuil de faible revenu selon le type de famille, MRC, région de la Chaudière-Appalaches et le Québec, 1991-1996.....	59
Tableau 26	Nombre de personnes vivant seules (15 ans et plus) dans les ménages privés vivant sous le seuil de faible revenu, MRC, région de la Chaudière-Appalaches et le Québec, 1991-1996	60
Tableau 27	Nombre de personnes âgées de 65 ans et plus et vivant seules dans les ménages privés vivant sous le seuil de faible revenu, MRC, région de la Chaudière-Appalaches et le Québec, 1991-1996.....	61
Tableau 28	Nombre de personnes occupées et population de 15 ans et plus selon le sexe dans les ménages privés vivant sous le seuil de faible revenu, MRC, région de la Chaudière-Appalaches et le Québec, 1991-1996.....	62
Tableau 29	Nombre de personnes occupées et population de 15 ans et plus selon le sexe de la population totale vivant dans les ménages privés, MRC, région de la Chaudière-Appalaches et le Québec, 1991-1996	63
Tableau 30	Nombre de chômeurs et population active selon le sexe dans les ménages privés vivant sous le seuil de faible revenu, MRC, région de la Chaudière-Appalaches et le Québec, 1991-1996	64
Tableau 31	Nombre de chômeurs et population active selon le sexe de la population totale vivant dans les ménages privés, MRC, région de la Chaudière-Appalaches et le Québec, 1991-1996	65

Tableau 32	Nombre et proportion de jeunes de 18-24 ans dans les ménages privés vivant sous le seuil de faible revenu et vivant seuls, région de la Chaudière-Appalaches et le Québec, 1996	68
------------	---	----

Avant-propos

Le problème de la pauvreté concerne et préoccupe un large public. Pour l'illustrer, nous traiterons du seuil du faible revenu de Statistique Canada. L'outil n'est pas parfait. Il n'en constitue pas moins une base reconnue et comparable. C'est d'ailleurs l'outil le plus couramment utilisé pour parler de pauvreté.

Introduction

La région de la Chaudière-Appalaches n'est pas épargnée par la pauvreté, loin s'en faut. En 1996, 16,6 % de la population ou 61 770 personnes y sont pauvres. En 1991, les chiffres correspondants n'étaient que de 14,6 % ou 52 495. C'est une progression de 13,3 % ou 9 275 personnes en cinq ans.

Que l'on soit un homme ou une femme, jeune ou vieux, que l'on vive seul ou pas, la pauvreté ne fait pas de quartier. Toutefois, certains groupes sont plus affectés que d'autres. C'est essentiellement ce que nous essaierons d'illustrer. Nous le ferons à l'aide du seuil du faible revenu de Statistique Canada. Mais auparavant, clarifions ce que nous entendons par pauvreté.

1. La pauvreté : une définition et quelques composantes

La pauvreté, on en parle beaucoup. Mais de quoi s'agit-il précisément? Il faut éviter le piège des stéréotypes ou des lieux communs. Il importe d'abord de la définir ensuite d'en examiner les multiples facettes. C'est pourquoi, il est question des caractéristiques de la pauvreté. En outre, il faut aussi la mesurer. Nous disposons pour ce faire de plusieurs outils. Nous avons retenu le seuil du faible revenu de Statistique Canada. Nous verrons pourquoi.

1.1 La définition : un aperçu

Il n'y a pas une mais plusieurs définitions de la pauvreté. Ces dernières varient non seulement selon les auteurs mais encore selon les époques et les perspectives théoriques (voir Unesco, 1990, Merrien, 1994, Messu, 1994 et Proccacci, 1994). Toutefois, elles s'accordent sur quelques idées maîtresses, comme le manque et la privation. Elles se fondent plus particulièrement sur l'insuffisance, voire même l'absence de revenu ou de ressources matérielles. Le dénuement matériel n'explique cependant pas tout. En effet, « La pauvreté dépasse le seul contexte du revenu monétaire pour inclure des éléments tels le patrimoine, les ressources professionnelles et scolaires, le milieu de vie, etc. » (Colin et autres, 1989, p. 5).

D'une manière générale, une personne est pauvre lorsque ses « [...] revenus sont insuffisants à l'acquisition des biens jugés essentiels dans un lieu, à un moment donné » (Zay dans Conseil des aînés, 1995, p. 58). De plus, la pauvreté se répercute dans toutes les sphères de l'existence humaine : « [...] l'alimentation, l'habillement, le confort au foyer, les conditions de travail, la santé physique et psychologique, l'éducation, les loisirs, l'environnement, l'intégration sociale, politique et juridique »

(Québec, 1990, p. 5). En somme, elle se fonde sur une insuffisance matérielle et, plus particulièrement, sur une insuffisance de revenu. Elle ne peut toutefois être réduite à cette seule dimension.

La pauvreté constitue dès lors « [...] une combinaison de plusieurs manques : instruction, culture, travail [...] d'avantages sociaux et de salaire, de logement digne de ce nom, de santé, de pouvoir politique et syndical [...] » (Paquet, 1989, p. 24). Elle se caractérise en ce sens par une triple absence, celle « [...], d'avoir, de pouvoir, et de savoir reconnus » (idem). *La Politique de la santé et du bien-être* du ministère de la Santé et des Services sociaux (1992) abonde dans le même sens. Les auteurs y soulignent d'ailleurs les principales conséquences de la pauvreté :

« Être pauvre signifie une insuffisance d'accès à des biens et à des services de base ainsi qu'à des possibilités qui sont communément offertes aux groupes plus favorisés de la population. La pauvreté se traduit par le peu de représentation auprès des pouvoirs publics et souvent par la marginalisation, l'exclusion, la discrimination, la désapprobation et la honte » (MSSS, 1992, p. 156).

En résumé, la pauvreté se définit essentiellement depuis un manque, une absence ou encore une insuffisance de revenus ou de ressources. Cette privation se reflète sur la plupart des aspects de la vie.

1.2 Les principales composantes de la pauvreté

Cette définition ne saurait suffire à décrire toute la complexité du phénomène. Certes, la pauvreté se comprend dans un contexte bien précis. Cependant, elle se conçoit aussi en fonction de sa nature, de son

intensité et de sa durée. Ces composantes sont essentielles à une juste compréhension du problème.

1.2.1 La nature de la pauvreté : la pauvreté absolue et la pauvreté relative

La pauvreté peut être absolue. Elle réfère alors à « [...] la non satisfaction des besoins fondamentaux » (Langlois, 1987, p. 210). Elle correspond au dénuement profond « [...] de biens matériels et culturels qui s'oppose au développement normal de l'individu au point de compromettre en lui l'intégrité de la personne » (Unesco, 1990, p. 39). On pense notamment aux victimes, encore nombreuses, de la faim ou de l'itinérance.

La pauvreté peut aussi être relative. Elle se définit alors « [...] par rapport au niveau de vie qui prévaut dans la communauté en général, c'est-à-dire par rapport aux normes qui sont en cours » (CCDS, 1984, p. 1). Elle correspond à la « [...] non satisfaction des besoins jugés socialement nécessaires à une pleine participation sociale » (Langlois, 1987, p. 210). C'est de cette pauvreté dont nous parlerons. C'est celle des sans-emploi, des gagne-petit, des travailleurs et des travailleuses à petit salaire et à statut précaire, d'un grand nombre de familles monoparentales, des retraités sans fonds de pension, des femmes âgées, etc.

1.2.2 L'intensité de la pauvreté : les très pauvres, les pauvres et les presque pauvres

La pauvreté est plus ou moins intense. En d'autres mots, on peut être plus ou moins pauvre. Ainsi, les pauvres subsistent avec un revenu inférieur à un certain seuil, celui du faible revenu par exemple. Dans ce

cas, les très pauvres sont ceux qui survivent avec un revenu égal ou inférieur aux trois quarts (75 %) de ce seuil (Ferland, Pageau et Choinière, 1997, p. 8). Mais, il y a aussi les presque pauvres. Ceux-là même qui doivent se contenter d'un revenu à peine supérieur au seuil. (Langlois, 1990, p. 19).

Cependant, la pauvreté demeure la pauvreté. Il n'y a pas deux facettes à la pauvreté, l'une tolérable l'autre pas. Cela signifie simplement que, parmi les déshérités que compte notre société, il y en a qui sont « pires » que d'autres. Nous parlerons donc des pauvres sachant toutefois que, parmi ceux-ci, certains le sont plus que les autres.

1.2.3 La durée : la pauvreté chronique et la pauvreté temporaire

La durée est une dimension souvent négligée dans l'analyse de la pauvreté. Elle s'avère pourtant déterminante puisqu'« [...] il est assez probable que la durée du faible revenu permette d'établir la différence entre le faible revenu et la pauvreté » (CCDS, 1984, p. 68). Il est en effet singulièrement différent de vivre quelques mois ou quelques années dans la pauvreté que de la subir toute sa vie ou presque. Il existe donc une pauvreté permanente, durable ou chronique et une autre, temporaire ou passagère.

La pauvreté est chronique lorsque quelqu'un en souffre longtemps. Plusieurs fixent à cinq ans le seuil de chronicité (entre autres, Langlois, 1987, p. 216). Après cette période, une personne pauvre ne peut guère espérer s'en sortir. Elle sombre alors dans la chronicité. Cette dernière affecterait pas moins de la moitié des personnes pauvres (Langlois, 1987, p. 216).

Tous ne s'enlisent cependant pas dans la pauvreté. Certains y échappent. La pauvreté fut, pour ceux-là, passagère (Gauthier, 1995). Il est clair aussi que la pauvreté s'avère souvent épisodique. On peut vivre plusieurs épisodes de pauvreté. C'est d'ailleurs un cycle qui, souvent, se confond avec la pauvreté chronique. Malheureusement, nous ne sommes pas en mesure de traiter de cette question. Il nous suffira de se rappeler que la pauvreté se caractérise aussi par sa durée.

1.3 Les mesures de la pauvreté et les indices de défavorisation

Nous avons retenu le seuil du faible revenu de Statistique Canada pour témoigner du problème de la pauvreté. Ce seuil est le plus documenté et surtout le plus utilisé. Cependant depuis quelques années, non seulement les seuils mais encore les indices composés se multiplient. Des chercheurs, de plus en plus nombreux, s'efforcent de raffiner les outils de mesure. Ils développent ou expérimentent des instruments de plus en plus diversifiés (Pampalon et Raymond, 2000 et Direction de la santé publique de la RRSSS de Laval, 2000). Ainsi donc, aux différents seuils basés sur le revenu se greffent des indices comme celui de « défavorisation » (Pampalon et Raymond, 2000). En quelques mots, nous expliquerons pourquoi nous avons préféré utiliser le seuil du faible revenu de Statistique Canada.

1.3.1 Les seuils de faible revenu

On utilise un seuil pour mesurer la pauvreté. Cette dernière peut être absolue. Elle correspond alors au dénuement le plus total, à la misère ou plus précisément, à la grande misère. Nul véritable besoin d'inventer un instrument pour la mesurer. La pauvreté peut aussi être relative. La question du seuil ou de la limite en dessous duquel une personne vit

pauvrement se pose alors. Ce seuil n'est toutefois qu'une frontière aux contours variables. Cette dernière est en effet changeante. Elle est tributaire d'une époque, d'un lieu et d'un contexte social donné.

De nombreux seuils coexistent. Ils furent créés par divers organismes, institutions ou établissements. Au Québec, plusieurs retiennent l'attention. Il s'agit 1, du seuil du Sénat 2, de celui du Conseil canadien du développement social et 3, de celui de Statistique Canada. Le ministère de la Santé et des Services sociaux expérimente de plus un autre seuil. Il s'agit du « faible revenu après impôt » (Mayer et Morin, 2000). Cet indice, contrairement à celui de Statistique Canada (revenu avant impôt) tient compte des transferts de l'État (Mayer et Morin, 2000, p. 21). Tous ces seuils se fondent sur le revenu.

Le seuil du faible revenu de Statistique Canada¹ désigne quant à lui « [...] les niveaux de revenu brut à partir desquels les dépenses de nourriture, de logement et de vêtement représentent une part démesurée² des dépenses des ménages » (CNBES, 1998). Il est établi en tenant compte de la taille de l'unité familiale et de la taille du secteur de résidence. On compte sept catégories de ménage (une à sept personnes et plus) et cinq de secteurs de résidence (rural à 500 000 habitants et plus). Il y a donc 35 seuils (voir tableau 14 de l'annexe 1).

1. À l'instar de plusieurs auteurs, nous utiliserons indifféremment les termes seuil du faible revenu et seuil de pauvreté. Ainsi par exemple, « Le Conseil considère les seuils de faible revenu comme des seuils de pauvreté, et il utilise indifféremment les termes « pauvres » et « faible revenu » (CNBES, 1998). Toutefois, comme le rappelle le même Conseil, « Statistique Canada [...] évite soigneusement les allusions à la pauvreté, les seuils de faible revenu n'ayant aucune validation officielle... » (CNBES, 1998).

2. Cette part compte pour 56,2 % du revenu en 1986 et pour 54,7 % en 1992.

1.3.2 Quelques mots sur l'indice de défavorisation

Les chercheurs redoublent d'efforts pour créer des outils de plus en plus précis et mieux adaptés. Certains s'efforcent de dépasser ou d'enrichir l'idée de faible revenu. C'est le cas notamment de Pampalon et Raymond (inédit, 2000). Ils ont mis au point et expérimenté l'indice de défavorisation. Les auteurs, à l'instar de Peter Townsend, considèrent la défavorisation comme « [...] un état observable et démontrable de désavantage relatif face à la communauté locale ou à l'ensemble de la société à laquelle appartient l'individu, la famille ou le groupe » (Townsend, 1987). L'indice intègre de nombreux indicateurs comme la scolarité, l'emploi, le revenu (revenu moyen), le statut (séparé, divorcé ou veuf), la monoparentalité et enfin l'isolement (vivre seul) (Pampalon et Raymond, 2000, p. 8). Il ne prétend toutefois pas mesurer la pauvreté. Il se veut plutôt un outil de gestion « [...] qui puisse être introduit dans les fichiers du secteur de la santé et des services sociaux et qui puisse retracer les inégalités de santé et de bien-être reliées à la défavorisation » (Pampalon et Raymond, 2000, p. 3).

1.3.3 Le seuil du faible revenu de Statistique Canada plutôt que l'indice de défavorisation

Le seuil du faible revenu diffère substantiellement de l'indice de défavorisation. Le premier colle à l'idée de pauvreté. C'est une réalité fondamentalement économique. Il s'appuie essentiellement sur le revenu. Il tient compte, en outre, des dépenses essentielles en nourriture, logement et habillement. Le second cible un autre objectif. Il fusionne un ensemble de caractéristiques pour en extraire un indice global. Il reflète une combinaison entre la scolarité, l'emploi, le revenu, le statut, la monoparentalité et l'isolement.

En résumé, rappelons que la définition de pauvreté ne fait pas toujours l'unanimité. Sa mesure n'est pas non plus exempte de polémique. Le seuil du faible revenu de Statistique Canada n'en demeure pas moins le plus employé et le plus synthétique. Il demeure au centre de toutes les études sur la pauvreté tant au Québec qu'au Canada (par exemples : Ferland, Pageau et Choinière, 1997, CNBES, 1998). En fait pour parler de la pauvreté, le seuil du faible revenu constitue toujours l'indice privilégié. De plus, il se compare « mutatis mutandis » à la plupart des mesures utilisées ailleurs (CNBES, 1998).

1.4 La pauvreté, la santé et le bien-être : le défi des années 2000

Les conséquences de la pauvreté sur l'état de santé et de bien-être de la population sont préoccupantes voire troublantes. Les recherches et les études se multiplient. Dès 1989, Christine Colin et ses collaborateurs, de même que Ginette Paquet en avaient fait une démonstration convaincante pour l'ensemble du Québec. Les auteurs du *Portrait de la santé et du bien-être de la population de Chaudière-Appalaches, Volet Santé physique 1993-1996* soulignaient d'ailleurs que :

« Les conséquences de la pauvreté sur l'état de santé, et plus particulièrement sur l'état de santé physique, sont « dramatiques ». Même si aujourd'hui elles sont un peu mieux connues, rappelons-en les principales caractéristiques. Peu importe, qu'il s'agisse des années potentielles de vie perdues, de l'espérance de vie, de l'espérance de vie en santé, de la maladie ou encore de la mort, le bilan inquiète » (Langevin et Tremblay, 1998, p. 19).

La population mais aussi les autorités politiques et ministérielles se montrent de plus en plus sensibles à ce problème. Le MSSS achevait d'ailleurs, à l'automne 2000, une tournée nationale de consultation sous

le thème « Pour réduire les inégalités de santé et de bien-être liées à la pauvreté ». Les résultats sont attendus en 2001. La pauvreté est reconnue comme un problème social majeur. De plus, le secteur de la santé et des services sociaux est directement interpellé par les conséquences de la pauvreté sur la santé et le bien-être de la population (MSSS, 2000).

En somme, la pauvreté revêt plusieurs caractères. Elle est tantôt absolue tantôt relative. C'est l'écart entre la misère et le faible revenu. Son intensité peut varier. C'est la distinction entre la pauvreté et la grande pauvreté. Sa durée peut également varier. C'est la différence entre la pauvreté temporaire et la pauvreté chronique. Enfin, la pauvreté n'est pas sans conséquences sur la santé et le bien être de la population. Elle pourrait même constituer « [...] le plus fort indicateur de maladie (physique ou mentale)... » (Colin, Lavoie et Poulin, 1989, p. 48).

2. Que signifie les résultats : quelques notes méthodologiques

Les renseignements proviennent des recensements de 1986, 1991 et surtout de 1996. Ils sont issus des données d'échantillonnage (volet 2B). Les données sont arrondies aléatoirement à un multiple de 5 et parfois de 10 vers le haut et vers le bas. Cela a bien entendu pour objectif d'assurer la confidentialité. L'échantillonnage combiné à l'arrondissement aléatoire peut entraîner des variations entre la réalité et la donnée estimée. Cela est particulièrement vrai dans le cas des petites unités.

À l'instar de Ferland et al. (1997, p. 11 et 14), deux mesures de précision ont été retenues. Il s'agit du coefficient de variation et du test de différence de proportion. Ces mesures permettent de vérifier la validité de l'estimation. Elles sont basées sur l'erreur-type. L'erreur-type³ calculée est celle des données échantillonnées définie par Statistique Canada.

Le coefficient de variation⁴ est une mesure de précision de l'estimation faite depuis un échantillon. Si sa valeur est inférieure à 16,6 %, les estimations sont bonnes, si elle se situe entre 16,6 % et 33,3 %, la prudence est nécessaire et si elle est supérieure à 33,3 %, l'estimation est imprécise et est à titre indicatif seulement. Dans le document, les estimations nécessitant la prudence sont marquées d'un astérisque (*) et celles imprécises de deux astérisques (**).

3. $Erreur\text{-}type = \sqrt{[4E (N - E)]/N}$

$E = nb\text{ de pauvres}$

$N = population\ totale$

4. $Coefficient\ de\ variation = erreur\text{-}type\ de\ la\ proportion\ estimée / proportion\ estimée$

Le test de différence de proportion⁵ mesure, dans un premier temps, si l'écart entre le Québec et la région ou les MRC est significatif. Dans un deuxième temps, il mesure si l'écart entre 1996 et 1991 est significatif pour les territoires (le Québec, la région et les MRC). Ces validations autorisent deux lectures : 1) les écarts avec le Québec (1996) et 2) les variations quinquennales (1991-1996).

La première lecture détaille la situation pour 1996. Les territoires, qu'il s'agisse de la région ou d'une MRC, sont toujours comparés à l'ensemble du Québec. Les différences sont indiquées par les signes plus (+), moins (-) ou égal (=). Un pourcentage (%) suivi du plus (+) désigne une proportion significativement plus élevée que pour l'ensemble du Québec. Inversement, le moins (-) annonce une valeur significativement moins élevée. Finalement, la marque d'égalité (=) témoigne de l'absence d'écart significatif. Nos propos ne visent généralement que les écarts défavorables.

La deuxième lecture traite d'évolution (1991-1996). On compare un territoire avec lui-même au cours d'une période déterminée. On obtient une variation. Cette dernière peut se conclure par une progression significative (↑), une baisse significative (↓) ou encore par un résultat non significatif (=). On ne souligne généralement que les augmentations significatives. Par ailleurs, les sections ombrées marquent certaines valeurs significatives. Les tableaux des nombres sont tous regroupés en annexe.

Les analyses locales (par MRC) doivent néanmoins être interprétées avec une certaine prudence. Les tests nous prémunissent contre les interprétations hâtives ou abusives. Il n'en reste pas moins que ces tests s'appuient parfois sur des petits nombres. Une variation risque alors de paraître plus importante dans une MRC peu peuplée. C'est l'effet du nombre. Une variation de deux unités sur un dénominateur de 100 sera de 2 %. Elle atteindra 10 % sur un dénominateur de 20.

Les résultats sont très généralement présentés de la manière suivante :

- 1- Proportion 1996, Québec et région de la Chaudière-Appalaches
- 2- Variation 1991-1996, Québec et région de la Chaudière-Appalaches
- 3- Proportion 1996, MRC de la région de la Chaudière Appalaches
- 4- Variation 1991-1996, MRC de la région de la Chaudière-Appalaches

5. $Z = \frac{(\text{proportion 1, ex. 1996}) - (\text{proportion 2, ex. 1991})}{\sqrt{(\text{variance de prop. 1, ex. 1996}) + (\text{variance de la prop. 2, ex. 1991})}}$

Si la valeur du Z est égale ou supérieure à 1,96 ou égale ou inférieure à -1,96, la valeur est statistiquement significative avec une probabilité d'erreur de 5 %.

3. La population vivant sous le seuil du faible revenu en Chaudière-Appalaches

La pauvreté touche de nombreux segments de la population tant au Québec, en Chaudière-Appalaches que dans les MRC. Qu'en est-il pour les hommes, les femmes, les jeunes et les moins jeunes, les familles monoparentales, les personnes seules, etc.? Ce sont là des questions auxquelles nous essaierons de répondre. Ces réponses méritent toute notre attention. En effet, ces proportions, ces écarts et ces variations ne doivent pas masquer l'essentiel : les êtres humains.

3.1 Le portrait général

Le quart (23,4 %) de la population du Québec subsiste avec un revenu inférieur au seuil du faible revenu en 1996 (figure 1). Cette proportion atteint 16,6 % en Chaudière-Appalaches. Elle est alors significativement⁶ inférieure à celle du Québec. La proportion de personnes pauvres a toutefois considérablement varié au cours de la décennie 1986-1996⁷. De 1986 à 1991, la situation s'améliore. La proportion de pauvres passe de 22,3 % à 19,2 % dans l'ensemble du

6. Sauf mention contraire, les résultats commentés réfèrent à des écarts ou à des variations statistiquement significatives.

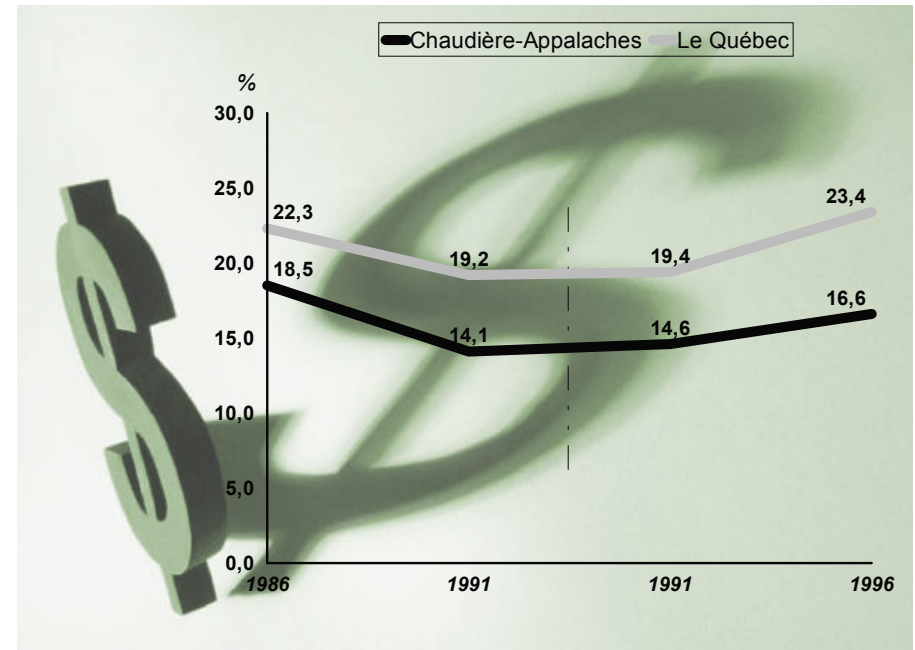
7. Les résultats ne sont comparables que par bloc de cinq ans. On observe d'ailleurs une différence de proportion pour l'année 1991. Cela est attribuable au fait que la base pour établir les seuils est différente d'une période à l'autre. Dans la première période (1986-1991), le seuil est basé sur les dépenses des familles de 1986, indexé par année selon l'indice des prix à la consommation. Pour la deuxième période (1991-1996), le seuil est basé sur les dépenses des familles de 1992, indexé par année selon l'indice des prix à la consommation.

Québec. C'est une baisse de 14,1 %⁸. On observe le même phénomène en Chaudière-Appalaches. La proportion fléchit de 18,5 % à 14,1 %, une diminution de 23,7 %. Or depuis 1991, la tendance s'est inversée. La proportion de personnes vivant sous le seuil du faible revenu a progressé au cours de ce quinquennat. Elle est passée de 19,4 % à 23,4 % au Québec et de 14,6 % à 16,6 % en région. Ce qui signifie une progression de 20,3 % dans le premier cas et de 13,3 % dans le second.

D'une MRC à l'autre

Le quart ou presque (22,6 %) des citoyens de Desjardins subsistent avec un revenu inférieur au seuil du faible revenu (1996, tableau 1). C'est un sommet dans la région. Ce résultat est néanmoins significativement moins élevé que pour l'ensemble du Québec. Par ailleurs, la proportion de personnes pauvres a augmenté (1991-1996) de 33,9 % aux Chutes-de-la-Chaudière, de 32,8 % dans Desjardins, de 17,9 % dans Lotbinière, de 12,1 % dans Bellechasse, de 10,3 % dans La Nouvelle-Beauce, de 10,1 % dans Beauce-Sartigan et, finalement, de 5,9 % dans L'Amiante.

Figure 1
Évolution de la proportion de personnes dans les ménages privés, vivant sous le seuil de faible revenu, région de la Chaudière-Appalaches et le Québec, 1986-1996



Source : MSSS, données du géocodage, version 2000

Production : RRSSS Chaudière-Appalaches, DSPPE (CSRE), 2001

8. Nous parlons ici généralement de la variation entre, par exemple, 1991-1996. Ainsi une proportion qui passe de 22,3 % à 19,2 % a, en termes absolus, baissé de 3,1 %. Mais en fait, la variation est de 14,1 % (3,1 %/22,3 %). C'est de cette variation dont il est question tout au long de ce chapitre.

Tableau 1
Proportion de la population dans les ménages privés vivant sous le seuil de faible revenu,
MRC, région de la Chaudière-Appalaches et le Québec, évolution 1986-1991 et 1991-1996

	1986	1991 ⁹	1991	1996 ⁹	Variation 1986-1991	Variation 1991-1996
	%	%	%	%	%	%
L'Islet	22,2 =	15,4 -	16,6 -	15,7 -	-30,7 ↓	-5,2 =
Montmagny	20,1 -	18,2 -	18,5 =	17,7 -	-9,7 ↓	-4,6 =
Bellechasse	15,3 -	12,0 -	12,6 -	14,1 -	-21,7 ↓	12,1 ↑
Desjardins	21,5 -	16,6 -	17,0 -	22,6 -	-22,5 ↓	32,8 ↑
Les Chutes-de-la-Chaudière	14,7 -	11,0 -	10,8 -	14,5 -	-25,1 ↓	33,9 ↑
Lotbinière	16,5 -	11,6 -	12,0 -	14,2 -	-30,0 ↓	17,9 ↑
La Nouvelle-Beauce	13,0 -	10,6 -	11,2 -	12,4 -	-18,4 ↓	10,3 ↑
Robert-Cliche	17,4 -	14,6 -	15,4 -	15,5 -	-16,3 ↓	0,6 =
Les Etchemins	23,3 =	17,3 -	18,5 =	18,0 -	-25,6 ↓	-2,9 =
Beauce-Sartigan	19,6 -	14,7 -	15,2 -	16,8 -	-25,0 ↓	10,1 ↑
L'Amiante	20,8 -	15,9 -	17,0 -	18,0 -	-23,4 ↓	5,9 ↑
Chaudière-Appalaches	18,5 -	14,1 -	14,6 -	16,6 -	-23,7 ↓	13,3 ↑
Le Québec	22,3	19,2	19,4	23,4	-14,1 ↓	20,3 ↑

↓ Diminution statistiquement significative de la proportion entre 1991 et 1996
 ↑ Augmentation statistiquement significative de la proportion entre 1991 et 1996
 = Aucune différence statistiquement significative entre la proportion de 1991 et celle de 1996 ou proportion non statistiquement différente de celle du Québec
 + Proportion significativement plus élevée qu'au Québec
 - Proportion significativement moins élevée qu'au Québec

Source : MSSS, données du géocodage, version 2000

Production : RRSSS Chaudière-Appalaches, DSPPE (CSRE), 2001

9. Les résultats ne sont comparables que par bloc de cinq ans. On observe d'ailleurs une différence de proportion pour l'année 1991. Cela est attribuable au fait que la base pour établir les seuils est différente d'une période à l'autre. Dans la première période (1986-1991), le seuil est basé sur les dépenses des familles de 1986, indexé par année selon l'indice des prix à la consommation. Pour la deuxième période (1991-1996), le seuil est basé sur les dépenses des familles de 1992, indexé par année selon l'indice des prix à la consommation.

3.2 Un regard sur l'intensité de la pauvreté : les pauvres et les très pauvres

L'intensité de la pauvreté peut varier d'un individu à l'autre (voir section 1.2.2). Or parmi les personnes pauvres, combien sont très pauvres? Rappelons que ces dernières sont celles dont le revenu correspond à moins de 75 % du seuil du faible revenu de Statistique Canada. Mais surtout, n'oublions pas que pauvre ou très pauvre, c'est toujours la pauvreté.

Au Québec, la proportion de personnes très pauvres voisine 16 % (15,9 %) en 1996 (tableau 2). Elle gravite autour de 10 % (9,7 %) en Chaudière-Appalaches. Un pourcentage significativement moins élevé que pour l'ensemble du Québec. La proportion de personnes très pauvres est cependant en croissance au Québec. Elle a crû de 27,5 % entre 1991 et 1996. Elle a également progressé de 19,2 % en Chaudière-Appalaches.

D'une MRC à l'autre

D'un secteur à l'autre, la proportion de personnes très pauvres est toujours significativement moins élevée que dans l'ensemble du Québec. Elle a cependant crû dans plusieurs secteurs entre 1991 et 1996. Elle a progressé de 41,5 % dans Lotbinière, de 36,2 % dans Desjardins, de 33,5 % aux Chutes-de-la-Chaudière, de 29,6 % dans Bellechasse, de 21,0 % dans La Nouvelle-Beauce, de 15,7 % dans L'Amiante et, finalement, de 12,8 % dans Beauce-Sartigan.

Tableau 2
Proportion de la population dans les ménages privés vivant sous le seuil de faible revenu
selon la catégorie du seuil de faible revenu,
MRC, région de la Chaudière-Appalaches et le Québec, évolution 1991 et 1996

	1991			1996			Variation de 1991 à 1996		
	Très pauvres %	Autres pauvres %	Total %	Très pauvres %	Autres pauvres %	Total %	Très pauvres %	Autres pauvres %	Total %
L'Islet	8,5 -	8,1 +	16,6 -	8,7 -	7,0 =	15,7 -	2,6 =	-13,5 ↓	-5,2 =
Montmagny	11,1 -	7,4 =	18,5 =	10,3 -	7,4 =	17,7 -	-7,4 =	0,0 =	-4,6 =
Bellechasse	6,2 -	6,4 -	12,6 -	8,1 -	6,1 -	14,1 -	29,6 ↑	-5,0 =	12,1 ↑
Desjardins	10,2 -	6,8 =	17,0 -	13,8 -	8,7 +	22,6 -	36,2 ↑	27,7 ↑	32,8 ↑
Les Chutes-de-la-Chaudière	6,2 -	4,6 -	10,8 -	8,3 -	6,2 -	14,5 -	33,5 ↑	34,4 ↑	33,9 ↑
Lotbinière	5,9 -	6,2 -	12,0 -	8,3 -	5,9 -	14,2 -	41,5 ↑	-4,5 =	17,9 ↑
La Nouvelle-Beauce	6,6 -	4,6 -	11,2 -	8,0 -	4,4 -	12,4 -	21,0 ↑	-4,9 =	10,3 ↑
Robert-Cliche	7,4 -	8,0 +	15,4 -	8,0 -	7,5 =	15,5 -	7,8 =	-6,8 =	0,6 =
Les Etchemins	10,6 -	7,9 +	18,5 =	10,1 -	7,8 =	18,0 -	-4,8 =	-0,6 =	-2,9 =
Beauce-Sartigan	8,8 -	6,5 -	15,2 -	9,9 -	6,9 -	16,8 -	12,8 ↑	6,3 =	10,1 ↑
L'Amiante	9,3 -	7,7 +	17,0 -	10,8 -	7,2 =	18,0 -	15,7 ↑	-6,0 =	5,9 ↑
Chaudière-Appalaches	8,2 -	6,5 -	14,6 -	9,7 -	6,8 -	16,6 -	19,2 ↑	5,9 ↑	13,3 ↑
Le Québec	12,5	7,0	19,4	15,9	7,5	23,4	27,5 ↑	7,5 ↑	20,3 ↑

↓ Diminution statistiquement significative de la proportion entre 1991 et 1996
↑ Augmentation statistiquement significative de la proportion entre 1991 et 1996
= Aucune différence statistiquement significative entre la proportion de 1991 et celle de 1996 ou proportion non statistiquement différente de celle du Québec
+ Proportion significativement plus élevée qu'au Québec
- Proportion significativement moins élevée qu'au Québec

Source : MSSS, données du géocodage, version 2000

Production : RRSSS Chaudière-Appalaches, DSPPE (CSR), 2001

3.3 La pauvreté selon que l'on soit un homme ou une femme

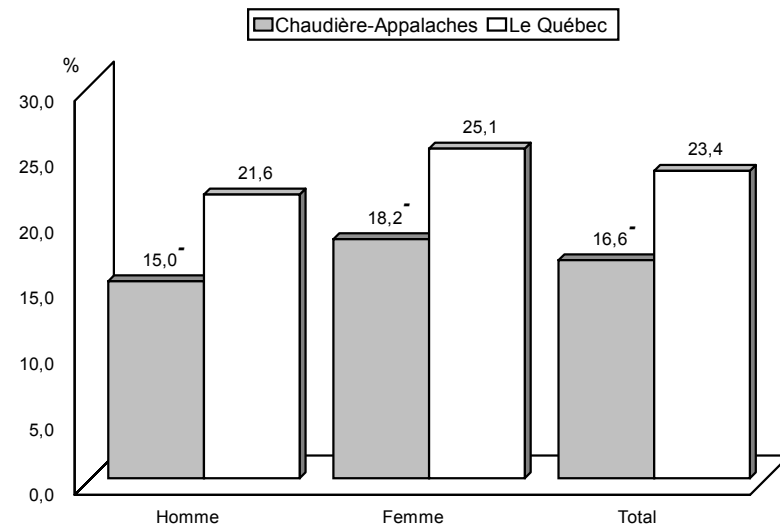
En 1996, 21,6 % des hommes vivent avec revenu inférieur au seuil du faible revenu au Québec (figure 2). Ce chiffre est de 15,0 % en Chaudière-Appalaches. Il est alors significativement moins élevé qu'au Québec. La situation des femmes diffère quelque peu. Le quart (25,1 %) de celles-ci survivent avec un revenu inférieur au seuil. Cette proportion voisine 18 % (18,2 %) en Chaudière-Appalaches. L'écart n'en demeure pas moins à l'avantage des femmes de la région (écart significatif).

Les chiffres paraissent plus révélateurs lorsqu'on examine les variations survenues entre 1991 et 1996. La pauvreté augmente chez les hommes et chez les femmes. Cela s'avère vrai tant au Québec qu'en Chaudière-Appalaches. Ainsi, la pauvreté chez les hommes a progressé de 24,1 % au Québec et de 16,5 % dans la région. On observe les mêmes tendances chez les femmes, 17,3 % et 10,8 %. Il s'agit bien entendu de variations significatives.

D'une MRC à l'autre

Les MRC de la Chaudière-Appalaches se comparent avantageusement à l'ensemble du Québec (tableau 3). La proportion d'hommes ou de femmes pauvres y est généralement inférieure. La pauvreté n'en a pas moins progressé dans certains cas entre 1991 et 1996. Il en est ainsi plus particulièrement pour les hommes dans Desjardins (39,6 %) et aux Chutes-de-la-Chaudière (38,8 %). C'est d'ailleurs aussi là que l'augmentation fut la plus sensible chez les femmes (28,2 % et 30,2 %).

Figure 2
Proportion de personnes vivant sous le seuil de faible revenu
selon le sexe,
région de la Chaudière-Appalaches et le Québec, 1996



— : Proportion statistiquement moins élevée en Chaudière-Appalaches qu'au Québec.

Source : MSSS, données du géocodage, version 2000

Production : RRSSS Chaudière-Appalaches, DSPPE (CSRE), 2001

Tableau 3
Proportion de la population dans les ménages privés vivant sous le seuil de faible revenu
selon le sexe,
MRC, région de la Chaudière-Appalaches et le Québec, évolution 1991 et 1996

	1991			1996			Variation de 1991 à 1996		
	Hommes %	Femmes %	Total %	Hommes %	Femmes %	Total %	Hommes %	Femmes %	Total %
L'Islet	14,1 -	19,1 -	16,6 -	14,2 -	17,3 -	15,7 -	0,6 =	-9,6 =	-5,2 =
Montmagny	15,8 -	21,2 =	18,5 =	15,6 -	19,8 -	17,7 -	-1,5 =	-6,4 =	-4,6 =
Bellechasse	11,6 -	13,6 -	12,6 -	13,9 -	14,4 -	14,1 -	19,1 ↑	5,9 =	12,1 ↑
Desjardins	14,3 -	19,5 -	17,0 -	20,0 -	25,1 =	22,6 -	39,6 ↑	28,2 ↑	32,8 ↑
Les Chutes-de-la-Chaudière	9,5 -	12,2 -	10,8 -	13,1 -	15,9 -	14,5 -	38,8 ↑	30,2 ↑	33,9 ↑
Lotbinière	11,2 -	12,9 -	12,0 -	13,2 -	15,3 -	14,2 -	17,6 ↑	18,4 ↑	17,9 ↑
La Nouvelle-Beauce	10,3 -	12,2 -	11,2 -	11,9 -	12,9 -	12,4 -	15,1 ↑	5,6 =	10,3 ↑
Robert-Cliche	14,2 -	16,7 -	15,4 -	13,9 -	17,1 -	15,5 -	-2,0 =	2,6 =	0,6 =
Les Etchemins	17,3 =	19,8 =	18,5 =	16,4 -	19,6 -	18,0 -	-5,5 =	-1,1 =	-2,9 =
Beauce-Sartigan	13,6 -	16,9 -	15,2 -	15,3 -	18,3 -	16,8 -	12,2 ↑	8,3 =	10,1 ↑
L'Amiante	14,3 -	19,6 -	17,0 -	15,7 -	20,2 -	18,0 -	10,1 ↑	3,0 =	5,9 ↑
Chaudière-Appalaches	12,8 -	16,4 -	14,6 -	15,0 -	18,2 -	16,6 -	16,5 ↑	10,8 ↑	13,3 ↑
Le Québec	17,4	21,4	19,4	21,6 -	25,1	23,4	24,1 ↑	17,3 ↑	20,3 ↑

↓ Diminution statistiquement significative de la proportion entre 1991 et 1996
 ↑ Augmentation statistiquement significative de la proportion entre 1991 et 1996
 = Aucune différence statistiquement significative entre la proportion de 1991 et celle de 1996 ou proportion non statistiquement différente de celle du Québec
 + Proportion significativement plus élevée qu'au Québec
 - Proportion significativement moins élevée qu'au Québec

Source : MSSS, données du géocodage, version 2000

Production : RRSSS Chaudière-Appalaches, DSPPE (CSRE), 2001

3.4 La pauvreté selon l'âge

En 1996, peu importe l'âge, la proportion de personnes pauvres en Chaudière-Appalaches est toujours inférieure à celle du Québec (figure 3). Il en est ainsi pour les 0-17 ans (17,1 % contre 24,8 %), pour les 18-24 ans (15,9 % contre 28,7 %), pour les 25-44 ans (15,7 % contre 21,8 %), pour les 45-64 ans (16,4 % contre 20,4 %) et, finalement, pour les 65 ans et plus (18,9 % contre 26,9 %). On observe cependant une différence notable. Au Québec, la plus forte proportion de personnes pauvres se retrouve chez les 18-24 ans. En Chaudière-Appalaches, on la trouve chez les aînés.

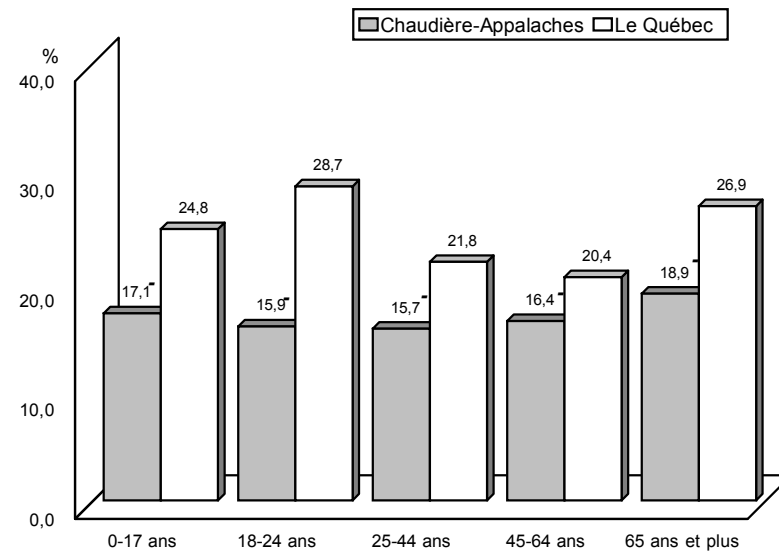
La pauvreté augmente dans presque tous les groupes d'âge entre 1991 et 1996. Au Québec, cette progression atteint 24,8 % chez les 0-17 ans, 26,2 % chez les 18-24 ans, 32,5 % chez les 25-44 ans et, finalement, 13,7 % chez les 45 à 64 ans. Seul les aînés semblent épargnés. Il en va généralement de même en Chaudière-Appalaches. L'augmentation est alors tangible chez les 0-17 ans (20,2 %), les 18-24 ans (15,7 %) et les 25-44 ans (32,0 %). Elle ne se révèle toutefois pas significative chez les 45-64 ans et les 65 ans et plus.

D'une MRC à l'autre

Peu importe la localité et le groupe d'âge, la proportion de personnes pauvres est toujours inférieure ou égale (écart non significatif) à celle du Québec (tableau 4). Il faut toutefois souligner une exception de taille, celle des aînés de Desjardins. La proportion de personnes âgées pauvres y atteint 34,8 % comparativement au 26,9 % au Québec. La

pauvreté a cependant augmenté dans plusieurs groupes d'âge dans Bellechasse, La Nouvelle-Beauce et Beauce-Sartigan (0-17 ans et 25-44 ans), dans L'Amiante (18-24 ans et 25-44 ans), Lotbinière (tous les groupes de 0 à 44 ans) mais aussi dans Desjardins et aux Chutes-de-la-Chaudière (tous les groupes de 0 à 64 ans).

Figure 3
Proportion de la population vivant sous le seuil de faible revenu
selon le groupe d'âge,
région de la Chaudière-Appalaches et le Québec, 1996



* : Proportion statistiquement moins élevée en Chaudière-Appalaches qu'au Québec.

Source : MSSS, données du géocodage, version 2000

Production : RRSSS Chaudière-Appalaches, DSPPE (CSRE), 2001

Tableau 4
Proportion de la population dans les ménages privés vivant sous le seuil de faible revenu
selon le groupe d'âge,
MRC, région de la Chaudière-Appalaches et le Québec, évolution 1991 et 1996

	1991					1996					Variation de 1991 à 1996				
	0-17 ans %	18-24 ans %	25-44 ans %	45-64 ans %	65 ans et plus %	0-17 ans %	18-24 ans %	25-44 ans %	45-64 ans %	65 ans et plus %	0-17 ans %	18-24 ans %	25-44 ans %	45-64 ans %	65 ans et plus %
L'Islet	17,3 -	12,8 -	13,8 -	19,6 =	19,2 -	16,8 -	12,5 -	14,3 -	18,6 =	13,6 -	-2,4 =	-2,1 =	3,6 =	-4,9 =	-29,2 ↓
Montmagny	17,8 -	16,0 -	16,8 =	21,7 +	20,7 -	19,3 -	13,0 -	17,8 -	17,6 -	18,3 -	8,5 =	-19,0 =	6,2 =	-18,9 ↓	-11,8 =
Bellechasse	12,7 -	7,9 -	9,6 -	15,0 -	19,1 -	16,1 -	9,8 -	14,3 -	13,3 -	14,4 -	27,4 ↑	23,2 =	48,3 ↑	-11,4 =	-24,7 ↓
Desjardins	15,4 -	17,8 -	12,7 -	16,5 =	36,0 +	22,8 -	22,7 -	21,0 =	18,7 -	34,8 +	48,1 ↑	27,2 ↑	65,5 ↑	13,6 ↑	-3,4 =
Les Chutes-de-la-Chaudière	10,1 -	13,9 -	8,0 -	12,2 -	29,2 =	14,2 -	16,7 -	12,4 -	14,8 -	25,8 =	40,5 ↑	20,2 ↑	54,2 ↑	21,7 ↑	-11,7 =
Lotbinière	12,7 -	8,2 -	10,6 -	14,0 -	14,7 -	15,4 -	12,1 -	14,2 -	13,9 -	13,3 -	21,1 ↑	46,5 ↑	34,7 ↑	-0,9 =	-10,1 =
La Nouvelle-Beauce	9,6 -	10,8 -	9,2 -	14,5 -	18,1 -	13,6 -	10,1 -	12,3 -	13,3 -	9,7 -	41,7 ↑	-6,5 =	34,7 ↑	-8,1 =	-46,4 ↓
Robert-Cliche	16,4 -	11,9 -	13,2 -	17,1 =	20,3 -	15,0 -	14,2 -	14,3 -	18,3 =	15,4 -	-8,4 =	19,4 =	7,9 =	7,1 =	-24,4 ↓
Les Etchemins	20,2 =	14,1 -	16,8 =	20,4 =	19,0 -	19,5 -	14,3 -	18,6 -	18,5 =	14,9 -	-3,2 =	1,5 =	10,3 =	-9,5 =	-21,4 =
Beauce-Sartigan	14,3 -	18,0 -	13,0 -	17,2 =	20,0 -	17,2 -	17,4 -	15,3 -	17,5 -	18,2 -	20,2 ↑	-3,5 =	17,7 ↑	1,4 =	-8,8 =
L'Amiante	18,4 -	12,7 -	15,3 =	16,9 =	21,5 -	19,3 -	17,9 -	19,7 -	16,6 -	14,9 -	4,5 =	40,8 ↑	28,1 ↑	-1,6 =	-30,8 ↓
Chaudière-Appalaches	14,2 -	13,7 -	11,9 -	16,4 -	22,6 -	17,1 -	15,9 -	15,7 -	16,4 -	18,9 -	20,2 ↑	15,7 ↑	32,0 ↑	0,1 =	-16,3 ↓
Le Québec	19,9	22,8	16,4	17,9	28,6	24,8	28,7	21,8	20,4	26,9	24,8 ↑	26,2 ↑	32,5 ↑	13,7 ↑	-6,0 ↓

↓ Diminution statistiquement significative de la proportion entre 1991 et 1996
↑ Augmentation statistiquement significative de la proportion entre 1991 et 1996
= Aucune différence statistiquement significative entre la proportion de 1991 et celle de 1996 ou proportion non statistiquement différente de celle du Québec
+ Proportion significativement plus élevée qu'au Québec
- Proportion significativement moins élevée qu'au Québec

Source : MSSS, données du géocodage, version 2000

Production : RRSSS Chaudière-Appalaches, DSPPE (CSRE), 2001

3.5 La pauvreté selon l'âge et le sexe

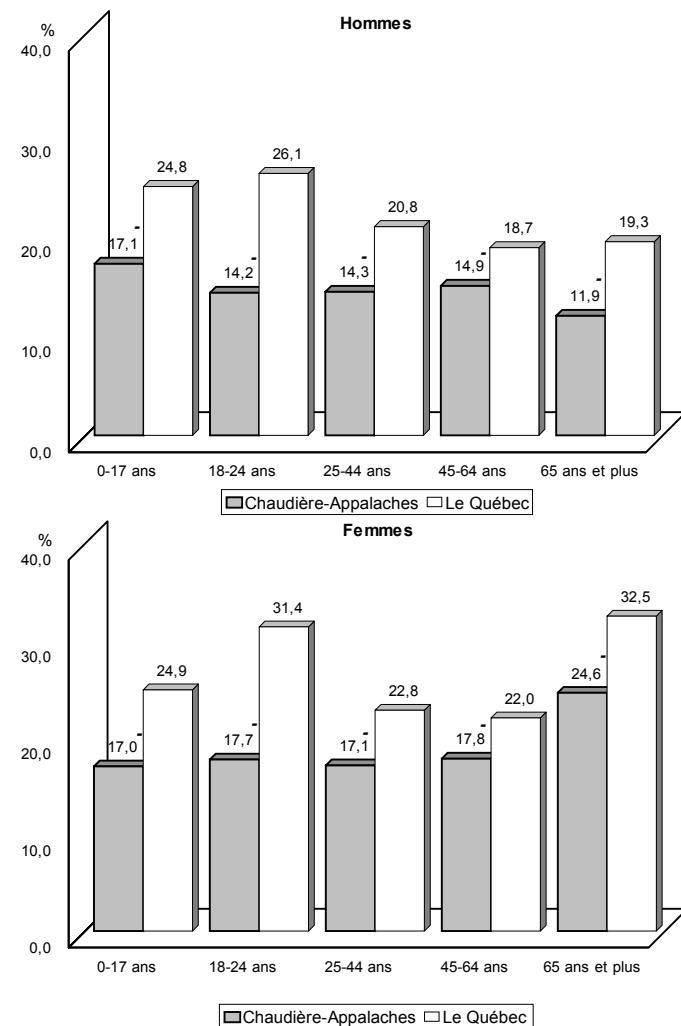
La proportion d'hommes pauvres diffère selon l'âge (1996, figure 4). Au Québec, elle atteint 24,8 % chez les 0-17 ans, 26,1 % chez les 18-24 ans, 20,8 % chez les 25-44 ans, 18,7 % chez les 45-64 ans et 19,3 % chez les 65 ans et plus. Elle est, dans tous les cas, inférieure en Chaudière-Appalaches.

La proportion de femmes pauvres varie aussi d'un âge à l'autre (figure 4). Au Québec, elle atteint 24,9 % des femmes de 0-17 ans, 31,4 % de celles de 18-24 ans, 22,8 % de celles de 25 à 44 ans, 22,0 % de celles de 45-64 ans et enfin 32,5 % de celles de 65 ans et plus. Toutefois, peu importe l'âge, la proportion de femmes pauvres est moins élevée dans la région qu'au Québec.

La pauvreté au masculin a progressé dans plusieurs groupes d'âge (1991 à 1996, tableau 5). Au Québec, elle s'est accrue de 25,4 % chez les 0-17 ans, 26,2 % chez les 18-24 ans, 38,1 % chez les 25-44 ans et 19,9 % chez les 45 à 64 ans. Seul les aînés semblent épargnés. Une tendance analogue se dessine en Chaudière-Appalaches (21,1 % chez les 0-17 ans, 18,0 % chez les 18-24 ans et 39,0 % chez les 25-44 ans).

L'évolution de la pauvreté au féminin pourrait se comparer à celle des hommes. Elle a augmenté dans plusieurs groupes d'âge (tableau 6). C'est le cas pour les femmes de 0-17 ans (24,2 %), celles de 18 à 24 ans (26,2 %), celles de 25 à 44 ans (27,8 %) et celles de 45-64 ans (9,2 %). Elle s'est aussi accrue en Chaudière-Appalaches chez les 0-17 ans (19,2 %), chez les 18 à 24 ans (13,3 %) et chez les 25-44 ans (26,7 %).

Figure 4
Proportion de la population vivant sous le seuil de faible revenu selon le sexe et le groupe d'âge, région de la Chaudière-Appalaches et le Québec, 1996



— : Proportion statistiquement moins élevée en Chaudière-Appalaches qu'au Québec.

Source : MSSS, données du géocodage, version 2000

Production : RRSST Chaudière-Appalaches, DSPPE (CSRE), 2001

D'une MRC à l'autre

Seule la MRC de Desjardins se distingue. La proportion d'hommes âgés pauvres y est significativement plus élevée (25,3 %) qu'au Québec (19,3 %) (tableau 5). De même, les femmes âgées pauvres y sont aussi plus nombreuses (41,3 %) qu'au Québec (32,5 %) (tableau 6).

La pauvreté masculine progresse cependant dans certaines MRC et dans certains groupes. Cela est vrai dans Desjardins (0-17 ans, les 18-24 ans, les 25-44 ans et les 45-64 ans), aux Chutes-de-la-Chaudière (0-17 ans, les 25-44 ans et les 45-64 ans), dans Bellechasse (0-17 ans et les 25-44 ans), dans La Nouvelle-Beauce et Beauce-Sartigan (0-17 ans et les 25-44 ans), finalement dans Lotbinière et L'Amiante (25-44 ans).

La proportion de femmes vivant sous le seuil du faible revenu a aussi progressé (tableau 6) aux Chutes-de-la-Chaudière (0-17 ans, les 18-24 ans, et les 25-44 ans), dans Desjardins (0-17 ans et les 25-44 ans), dans Lotbinière et dans L'Amiante (18-24 ans¹⁰ et les 25-44 ans), dans Bellechasse et La Nouvelle-Beauce (25-44 ans) et enfin dans Beauce-Sartigan (0-17 ans).

10. Ce résultat pour la MRC de Lotbinière doit toutefois être interprété avec prudence (*) (cf. méthodologie).

Tableau 5
Proportion de la population masculine vivant sous le seuil de faible revenu dans les ménages privés
selon le groupe d'âge,
MRC, région de la Chaudière-Appalaches et le Québec, évolution 1991 et 1996

	1991					1996					Variation de 1991 à 1996				
	0-17 ans %	18-24 ans %	25-44 ans %	45-64 ans %	65 ans et plus %	0-17 ans %	18-24 ans %	25-44 ans %	45-64 ans %	65 ans et plus %	0-17 ans %	18-24 ans %	25-44 ans %	45-64 ans %	65 ans et plus %
L'Islet	15,5 -	8,7 -*	11,5 -	18,3 =	14,2 -	15,7 -	12,7 -*	11,7 -	19,4 =	8,9 -*	1,1 =	46,0 =*	2,6 =	5,6 =	-37,3 ↓ *
Montmagny	15,9 -	12,6 -	14,3 =	19,8 +	13,7 -	18,6 -	11,2 -*	16,3 -	16,7 =	9,2 -*	17,2 =	-11,2 =*	14,1 =	-16,0 =	-32,9 =*
Bellechasse	12,7 -	6,5 -*	8,6 -	14,3 =	16,4 -	18,1 -	9,9 -	13,0 -	14,0 -	9,6 -	42,4 ↑	51,9 =*	51,2 ↑	-2,7 =	-41,4 ↓ -
Desjardins	15,9 -	16,4 -	10,7 -	11,8 -	27,8 +	21,9 -	22,0 -	19,4 =	15,8 -	25,3 +	37,7 ↑	34,1 ↑	80,9 ↑	34,6 ↑	-8,8 =
Les Chutes-de-la-Chaudière	10,0 -	13,8 -	6,6 -	9,9 -	22,3 =	14,2 -	14,7 -	11,4 -	12,3 -	18,8 =	42,0 ↑	6,8 =	72,8 ↑	25,2 ↑	-15,8 =
Lotbinière	14,2 -	6,5 -*	8,9 -	13,0 =	11,5 -	16,6 -	9,2 -*	13,0 -	13,5 -	8,0 -*	16,8 =	40,6 =*	46,0 ↑	3,6 =	-30,5 =*
La Nouvelle-Beauce	9,4 -	9,3 -*	8,5 -	14,5 =	12,8 -	14,4 -	10,1 -*	11,2 -	12,7 -	6,0 -*	53,9 ↑	8,1 =*	31,6 ↑	-12,2 =	-52,9 ↓ *
Robert-Cliche	18,5 =	8,4 -*	11,8 -	16,9 =	10,7 -*	17,3 -	11,7 -*	12,5 -	17,2 =	5,6 -*	-6,2 =	39,3 =*	5,8 =	2,0 =	-47,5 =*
Les Etchemins	20,4 =	13,8 -	14,9 =	20,1 +	14,1 -	19,2 -	11,3 -*	16,6 -	18,8 =	9,1 -*	-6,0 =	-18,0 =*	11,9 =	-6,4 =	-35,4 =*
Beauce-Sartigan	14,3 -	15,1 -	11,7 -	14,9 =	14,8 -	17,3 -	15,8 -	14,4 -	15,6 -	9,6 -	20,8 ↑	4,7 =	22,7 ↑	4,6 =	-35,6 ↓
L'Amiante	17,3 -	12,1 -	13,4 -	14,1 =	11,8 -	17,9 -	15,7 -	17,9 -	14,4 -	9,2 -	3,8 =	30,5 =	33,6 ↑	2,6 =	-22,1 =
Chaudière-Appalaches	14,1 -	12,0 -	10,3 -	14,3 -	16,1 -	17,1 -	14,2 -	14,3 -	14,9 -	11,9 -	21,1 ↑	18,0 ↑	39,0 ↑	4,3 =	-26,3 ↓
Le Québec	19,8	20,7	15,0	15,6	21,2	24,8	26,1	20,8	18,7	19,3	25,4 ↑	26,2 ↑	38,1 ↑	19,9 ↑	-9,3 ↓

↓ Diminution statistiquement significative de la proportion entre 1991 et 1996
↑ Augmentation statistiquement significative de la proportion entre 1991 et 1996
= Aucune différence statistiquement significative entre la proportion de 1991 et celle de 1996 ou proportion non statistiquement différente de celle du Québec
+ Proportion significativement plus élevée qu'au Québec
- Proportion significativement moins élevée qu'au Québec
* Interpréter les données avec prudence car le coefficient de variation est supérieur à 16,6 % et inférieur à 33,3 %

Source : MSSS, données du géocodage, version 2000

Production : RRSSS Chaudière-Appalaches, DSPPE (CSRE), 2001

Tableau 6
Proportion de la population féminine vivant sous le seuil de faible revenu dans les ménages privés
selon le groupe d'âge,
MRC, région de la Chaudière-Appalaches et le Québec, évolution 1991 et 1996

	1991					1996					Variation de 1991 à 1996				
	0-17 ans %	18-24 ans %	25-44 ans %	45-64 ans %	65 ans et plus %	0-17 ans %	18-24 ans %	25-44 ans %	45-64 ans %	65 ans et plus %	0-17 ans %	18-24 ans %	25-44 ans %	45-64 ans %	65 ans et plus %
L'Islet	19,3 =	16,6 -	16,2 =	20,7 =	22,9 -	18,2 -	13,5 -*	16,8 -	17,4 -	18,4 -	-5,7 =	-18,2 =*	3,7 =	-15,8 =	-19,9 =
Montmagny	19,9 =	19,3 -	19,2 =	23,4 +	26,0 -	19,9 -	15,6 -	19,3 -	18,5 -	25,4 -	0,2 =	-18,8 =	0,6 =	-20,9 ↓	-2,5 =
Bellechasse	12,5 -	9,6 -*	10,6 -	15,6 -	21,9 -	14,4 -	9,2 -*	15,5 -	12,3 -	18,4 -	14,9 =	-4,8 =*	46,4 ↑	-21,2 =	-16,1 =
Desjardins	15,0 -	19,3 -	14,6 -	20,8 =	41,8 +	23,9 =	23,4 -	22,6 =	21,4 =	41,3 +	58,6 ↑	21,2 =	54,4 ↑	2,9 =	-1,0 =
Les Chutes-de-la-Chaudière	10,2 -	14,0 -	9,4 -	14,8 -	34,3 =	14,2 -	18,9 -	13,3 -	17,3 -	31,0 =	39,0 ↑	34,6 ↑	41,0 ↑	17,0 =	-9,6 =
Lotbinière	11,2 -	10,1 -*	12,1 -	15,1 -	17,5 -	14,3 -	16,1 -	15,5 -	14,5 -	18,0 -	27,3 =	58,6 ↑ *	28,4 ↑	-4,1 =	2,8 =
La Nouvelle-Beauce	10,0 -	12,3 -	9,7 -	14,5 -	22,5 -	12,5 -	9,6 -*	13,6 -	13,7 -	12,8 -	25,8 =	-22,2 =*	40,0 ↑	-5,6 =	-43,2 ↓
Robert-Cliche	13,9 -	17,6 -	14,7 -	17,1 =	26,7 -	12,4 -	17,1 -	16,5 -	19,3 =	24,3 -	-10,6 =	-3,3 =	12,3 =	13,1 =	-8,9 =
Les Etchemins	20,0 =	13,9 -*	18,8 =	20,9 =	23,2 -	20,0 -	18,2 -	20,1 =	18,5 -	20,0 -	0,0 =	30,9 =*	6,8 =	-11,5 =	-13,9 =
Beauce-Sartigan	14,3 -	20,9 -	14,5 -	19,3 =	24,9 -	17,0 -	19,0 -	16,3 -	19,5 -	24,8 -	18,9 ↑	-8,9 =	12,7 =	0,7 =	-0,6 =
L'Amiante	19,7 =	13,1 -	17,2 =	19,3 =	29,5 -	21,0 -	19,7 -	21,4 =	18,6 -	19,6 -	6,8 =	50,2 ↑	24,5 ↑	-3,5 =	-33,6 ↓
Chaudière-Appalaches	14,3 -	15,6 -	13,5 -	18,4 -	28,0 -	17,0 -	17,7 -	17,1 -	17,8 -	24,6 -	19,2 ↑	13,3 ↑	26,7 ↑	-3,2 =	-12,2 ↓
Le Québec	20,0	24,9	17,8	20,1	34,0	24,9	31,4	22,8	22,0	32,5	24,2 ↑	26,2 ↑	27,8 ↑	9,2 ↑	-4,4 ↓

↓ Diminution statistiquement significative de la proportion entre 1991 et 1996
↑ Augmentation statistiquement significative de la proportion entre 1991 et 1996
= Aucune différence statistiquement significative entre la proportion de 1991 et celle de 1996 ou proportion non statistiquement différente de celle du Québec
+ Proportion significativement plus élevée qu'au Québec
- Proportion significativement moins élevée qu'au Québec
* Interpréter les données avec prudence car le coefficient de variation est supérieur à 16,6 % et inférieur à 33,3 %

Source : MSSS, données du géocodage, version 2000

Production : RRSSS Chaudière-Appalaches, DSPPE (CSRE), 2001

3.6 La pauvreté et la monoparentalité

La monoparentalité est, faut-il le rappeler, essentiellement affaire de femmes. Neuf ménages monoparentaux pauvres sur dix sont dirigés par des femmes (1996). Cela s'avère vrai tant au Québec (90,4 %) qu'en Chaudière-Appalaches (90,7 %).

Cela dit, la pauvreté affecte de nombreuses familles¹¹ monoparentales (figure 5). Il ne faudrait toutefois pas croire qu'elle épargne toutes les familles biparentales. Au Québec, elle touche 55,3 % des premières et 16,0 % des secondes. Ces proportions, quoique significativement moins élevées en Chaudière-Appalaches, n'en atteignent pas moins 46,8 % et 11,7 %.

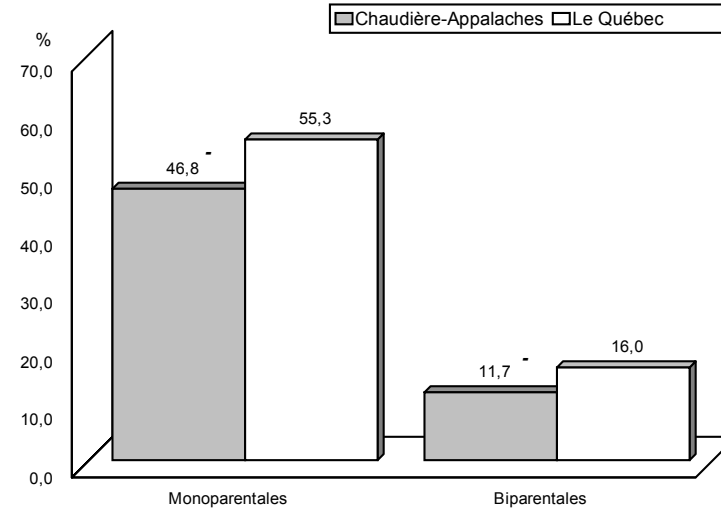
La proportion des familles monoparentales pauvres a progressé de 8,7 % au Québec (1991 à 1996, tableau 7). Elle n'a guère varié en Chaudière-Appalaches (variation non significative). En fait, la pauvreté a progressé essentiellement au sein des familles biparentales. C'est le cas au Québec (32,4 %) et en Chaudière-Appalaches (22,7 %). Toutefois, rappelons que pauvreté et monoparentalité riment toujours. En effet, la moitié des familles monoparentales subsistent avec un revenu inférieur au seuil du faible revenu (55,3 % au Québec et 46,8 % en Chaudière-Appalaches).

D'une MRC à l'autre

En 1996, les familles monoparentales pauvres sont particulièrement nombreuses aux Etchemins (72,7 %, tableau 7). C'est une proportion nettement supérieure à celle du Québec. Ailleurs, les écarts paraissent favorables ou non significatifs. La proportion de familles

monoparentales pauvres a peu varié, entre 1991 et 1996, dans les MRC. Elle a toutefois progressé de 19,4 % dans le secteur des Chutes-de-la-Chaudière. Par contre, la pauvreté dans les familles biparentales a augmenté dans certains cas. Il s'agit de Desjardins, Chutes-de-la-Chaudière, Lotbinière et Beauce-Sartigan.

Figure 5
Proportion des familles vivant sous le seuil de faible revenu
selon le type de famille,
région de la Chaudière-Appalaches et le Québec, 1996



— : Proportion statistiquement moins élevée en Chaudière-Appalaches qu'au Québec.

Source : MSSS, données du géocodage, version 2000

Production : RRSSS Chaudière-Appalaches, DSPPE (CSRE), 2001

11. Dans cette section, on traite des familles plutôt que des personnes.

Tableau 7
Proportion de familles avec au moins un enfant de moins de 18 ans dans les ménages privés vivant sous le seuil de faible revenu
selon le type de famille,
MRC, région de la Chaudière-Appalaches et le Québec, évolution 1991 et 1996

	1991			1996			Variation de 1991 à 1996		
	Familles mono- parentales %	Familles biparentales %	Total familles %	Familles mono- parentales %	Familles biparentales %	Total familles %	Familles mono- parentales %	Familles biparentales %	Total familles %
L'Islet	44,4 =	12,9 =	16,6 =	46,7 =	12,0 -	16,1 -	5,0 =	-6,3 =	-3,2 =
Montmagny	45,6 =	13,1 =	17,9 =	43,3 -	13,4 -	18,2 -	-5,0 =	2,0 =	1,3 =
Bellechasse	39,7 -	8,8 -	11,4 -	39,3 -	11,3 -	14,4 -	-1,1 =	28,3 =	26,1 ↑
Desjardins	47,2 =	9,5 -	15,5 -	50,8 =	15,0 =	21,7 -	7,7 =	57,7 ↑	40,2 ↑
Les Chutes-de-la-Chaudière	35,5 -	6,5 -	9,9 -	42,4 -	9,6 -	14,5 -	19,4 ↑	47,7 ↑	45,8 ↑
Lotbinière	58,2 =	8,0 -	12,6 -	46,5 -	11,7 -	16,4 -	-20,1 =	45,9 ↑	30,6 ↑
La Nouvelle-Beauce	29,6 -*	8,4 -	10,1 -	43,0 -	9,6 -	13,4 -	45,3 =	14,1 =	32,8 ↑
Robert-Cliche	44,8 =	11,8 =	15,4 -	48,4 =	9,9 -	14,8 -	8,1 =	-15,6 =	-3,6 =
Les Etchemins	62,0 =	14,3 =	19,1 =	72,7 +	11,8 -	20,1 -	17,3 =	-17,6 =	5,5 =
Beauce-Sartigan	50,0 =	8,6 -	14,2 -	46,2 -	11,5 -	16,7 -	-7,7 =	33,6 ↑	17,0 =
L'Amiante	52,1 =	12,2 =	17,5 =	46,9 -	13,9 -	19,0 -	-9,9 =	14,5 =	8,6 =
Chaudière-Appalaches	45,4 -	9,5 -	13,9 -	46,8 -	11,7 -	16,8 -	3,0 =	22,7 ↑	21,1 ↑
Le Québec	50,9	12,1	19,0	55,3	16,0	24,1	8,7 ↑	32,4 ↑	26,6 ↑

↓ Diminution statistiquement significative de la proportion entre 1991 et 1996
↑ Augmentation statistiquement significative de la proportion entre 1991 et 1996
= Aucune différence statistiquement significative entre la proportion de 1991 et celle de 1996 ou proportion non statistiquement différente de celle du Québec
+ Proportion significativement plus élevée qu'au Québec
- Proportion significativement moins élevée qu'au Québec
* Interpréter les données avec prudence car le coefficient de variation est supérieur à 16,6 %

Source : MSSS, données du géocodage, version 2000

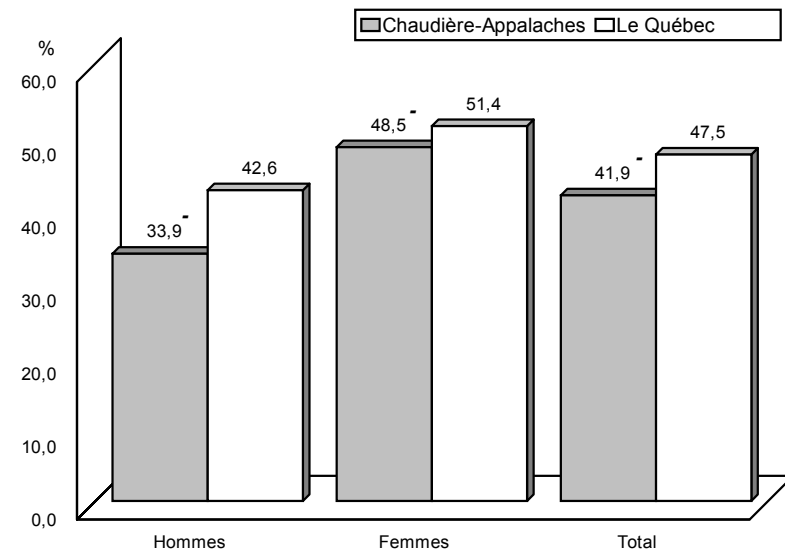
Production : RRSSS Chaudière-Appalaches, DSPPE (CSRE), 2001

3.7 La pauvreté chez les personnes¹² qui vivent seules

La pauvreté caractérise nombre de personnes seules. Au Québec, il en est de même pour 47,5 % d'entre elles (figure 6). Cette proportion est moins élevée en Chaudière-Appalaches (41,9 %). Les hommes seuls sont pauvres dans 42,6 % des cas au Québec. Ils le sont dans 33,9 % en Chaudière-Appalaches. Cette différence est bien entendu statistiquement significative. Les femmes seules et pauvres sont particulièrement nombreuses au Québec (51,4 % en 1996). Elles le sont tout juste un peu moins en Chaudière-Appalaches (48,5 %).

On le sait maintenant, la proportion de personnes vivant sous le seuil du faible revenu a crû entre 1991 à 1996. Cela s'avère aussi vrai pour les personnes seules (tableau 8). Cette proportion a augmenté de 6,9 % au Québec. Ce changement ne semble toutefois pas se répercuter en Chaudière-Appalaches. Il en est de même chez les hommes seuls. La progression atteint 16,9 % au Québec, mais on ne décèle pas de variation significative en Chaudière-Appalaches. Par ailleurs, la proportion de femmes seules et pauvres a progressé de 1,8 % au Québec mais fléchit de 7,4 % en Chaudière-Appalaches.

Figure 6
Proportion de la population dans les ménages privés
vivant sous le seuil de faible revenu
et vivant seules selon le sexe,
région de la Chaudière-Appalaches et le Québec, 1996



— : Proportion statistiquement moins élevée en Chaudière-Appalaches qu'au Québec.

Source : MSSS, données du géocodage, version 2000

Production : RRSSS Chaudière-Appalaches, DSPPE (CSRE), 2001

12. Le terme « personne seule » s'entend ici au sens d'une personne vivant seule en ménage privé.

D'une MRC à l'autre

La MRC de Desjardins se distingue nettement (tableau 8). Il y a là proportionnellement plus de personnes seules et pauvres que dans l'ensemble du Québec. En 1996, cette proportion y atteint 53,2 % contre 47,5 % au Québec. Par ailleurs, la proportion de femmes seules et pauvres demeure plus élevée dans Robert-Cliche (63,5 %) et Desjardins (58,7 %) qu'au Québec.

D'un secteur à l'autre les variations de 1991 à 1996 se révèlent généralement non significatives ou favorables. Par contre, la proportion de personnes seules et pauvres progresse de 9,2 % dans Desjardins. Elle fait de même chez les hommes dans Desjardins (40,7 %) et aux Chutes-de-la-Chaudière (34,7 %).

Tableau 8
Proportion de personnes (15 ans et plus) dans les ménages privés
vivant sous le seuil de faible revenu et vivant seules,
MRC, région de la Chaudière-Appalaches et le Québec, évolution 1991 et 1996

	1991			1996			Variation de 1991 à 1996		
	Hommes %	Femmes %	Total %	Hommes %	Femmes %	Total %	Hommes %	Femmes %	Total %
L'Islet	33,6 =	47,7 =	41,4 =	36,5 =	52,1 =	44,5 =	8,7 =	9,1 =	7,5 =
Montmagny	34,3 =	59,7 +	48,1 =	33,2 -	50,4 =	42,8 -	-3,4 =	-15,6 ↓	-10,9 =
Bellechasse	33,8 =	51,6 =	42,2 =	29,7 -	39,5 -	34,1 -	-12,4 =	-23,4 ↓	-19,2 ↓
Desjardins	31,8 -	59,5 +	48,7 +	44,8 =	58,7 +	53,2 +	40,7 ↑	-1,4 =	9,2 ↑
Les Chutes-de-la-Chaudière	21,2 -	41,4 -	31,7 -	28,5 -	41,3 -	35,6 -	34,7 ↑	-0,3 =	12,3 =
Lotbinière	25,3 -	42,7 -	33,4 -	24,8 -	42,0 -	33,7 -	-2,0 =	-1,5 =	0,7 =
La Nouvelle-Beauce	32,3 =	41,9 -	37,1 -	28,5 -	39,7 -	34,1 -	-11,7 =	-5,3 =	-8,2 =
Robert-Cliche	33,7 =	59,1 +	48,2 =	30,5 -	63,5 +	47,9 =	-9,4 =	7,5 =	-0,7 =
Les Etchemins	41,2 =	50,4 =	46,3 =	41,3 =	46,7 =	43,7 =	0,2 =	-7,4 =	-5,5 =
Beauce-Sartigan	36,2 =	52,3 =	44,9 =	34,4 -	50,5 =	43,2 -	-5,1 =	-3,6 =	-3,8 =
L'Amiante	36,7 =	58,0 +	49,8 +	35,6 -	45,6 -	41,4 -	-3,1 =	-21,4 ↓	-16,9 ↓
Chaudière-Appalaches	31,9 -	52,4 +	43,2 -	33,9 -	48,5 -	41,9 -	6,0 =	-7,4 ↓	-3,0 =
Le Québec	36,4	50,5	44,4	42,6	51,4	47,5	16,9 ↑	1,8 ↑	6,9 ↑

↓ Diminution statistiquement significative de la proportion entre 1991 et 1996
↑ Augmentation statistiquement significative de la proportion entre 1991 et 1996
= Aucune différence statistiquement significative entre la proportion de 1991 et celle de 1996 ou proportion non statistiquement différente de celle du Québec
+ Proportion significativement plus élevée qu'au Québec
- Proportion significativement moins élevée qu'au Québec

Source : MSSS, données du géocodage, version 2000

Production : RRSSS Chaudière-Appalaches, DSPPE (CSRE), 2001

3.8 Quelques notes supplémentaires sur la pauvreté chez les personnes seules selon certains groupes d'âge et selon le sexe

La pauvreté est parfois associée à l'âge comme nous l'avons vu plus haut. Cela s'avère particulièrement vrai chez les personnes seules. Deux groupes se distinguent : les jeunes de 18 à 24 ans et les aînés.

3.8.1 Quelques mots au sujet des 18-24 ans

Les jeunes de 18-24 ans qui vivent seuls sont souvent pauvres (1996). Il en va de même au Québec 72,5 % et, dans une proportion moindre, en Chaudière-Appalaches (57,0 %) (tableau 32 de l'annexe 4). La proportion de femmes seules et pauvres est aussi importante (78,2 % et 67,8 %) à cet âge. Ces écarts sont bien entendu statistiquement significatifs.

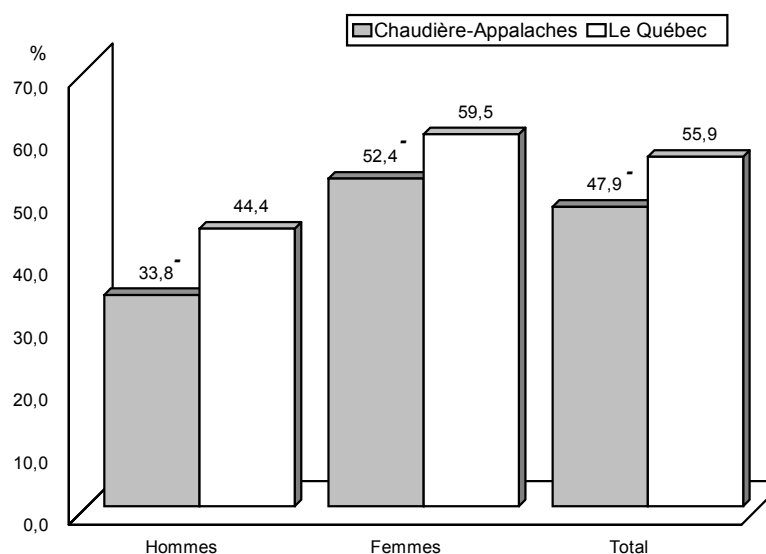
3.8.2 Quelques mots au sujet des aînés

Les aînés seuls sont, plus souvent qu'à leur tour, pauvres (figure 7). Au Québec (1996), plus de la moitié d'entre eux subsistent avec un revenu inférieur au seuil du faible revenu (55,9 %). Cette proportion est moins élevée dans la région (47,9 %).

Les hommes seuls et pauvres âgés de 65 ans et plus comptent pour 44,4 % au Québec. Ils sont un peu moins nombreux dans la région (33,8 %). La situation des femmes âgées seules et pauvres demeure préoccupante (Tremblay, 1999). Plus de la moitié d'entre elles vivent avec un revenu inférieur au seuil du faible revenu. Il en est ainsi au

Québec (59,5 %) et, dans une moindre mesure, en Chaudière-Appalaches (52,4 %).

Figure 7
Proportion des personnes âgées de 65 ans et plus vivant sous le seuil de faible revenu et vivant seules selon le sexe, région de la Chaudière-Appalaches et le Québec, 1996



— : Proportion statistiquement moins élevée en Chaudière-Appalaches qu'au Québec.

Source : MSSS, données du géocodage, version 2000

Production : RRSSS Chaudière-Appalaches, DSPPE (CSRE), 2001

Tableau 9
Proportion de personnes âgées de 65 ans et plus dans les ménages privés vivant sous le seuil de faible revenu
et vivant seules selon le sexe,
MRC, région de la Chaudière-Appalaches et le Québec, évolution 1991 et 1996

	1991			1996			Variation de 1991 à 1996		
	Hommes %	Femmes %	Total %	Hommes %	Femmes %	Total %	Hommes %	Femmes %	Total %
L'Islet	42,9 =*	47,1 -	45,2 -	26,8 -*	50,0 =	41,6 -	-37,4 =*	6,3 =	-8,0 =
Montmagny	53,1 =	61,8 =	60,0 =	34,1 =*	50,4 -	45,9 -	-35,8 =*	-18,5 ↓	-23,4 ↓
Bellechasse	53,8 =	52,9 -	53,5 =	36,7 =	43,4 -	41,8 -	-31,9 ↓	-17,9 =	-21,9 ↓
Desjardins	52,5 =	74,7 +	71,6 +	43,3 =	69,1 +	64,0 +	-17,6 =	-7,5 =	-10,6 ↓
Les Chutes-de-la-Chaudière	51,7 =	59,5 =	57,5 =	29,3 -*	60,7 =	53,5 =	-43,4 ↓ *	2,0 =	-7,1 =
Lotbinière	37,2 =*	41,4 -	39,4 -	36,4 =*	45,1 -	42,5 -	-2,3 =*	9,0 =	7,7 =
La Nouvelle-Beauce	45,8 =*	49,4 -	49,1 -	32,3 =*	42,7 -	39,8 -	-29,6 =*	-13,6 =	-18,8 =
Robert-Cliche	35,0 =*	66,2 =	58,8 =	30,0 =*	61,0 =	53,2 =	-14,3 =*	-7,9 =	-9,5 =
Les Etchemins	33,3 =*	55,2 =	47,9 -	29,0 -*	55,0 =	47,3 -	-12,9 =*	-0,4 =	-1,2 =
Beauce-Sartigan	44,9 =	58,8 =	55,0 =	33,3 -	50,6 -	46,1 -	-25,8 =	-14,1 =	-16,3 ↓
L'Amiante	38,6 =	67,5 =	61,3 =	35,1 =	42,6 -	41,0 -	-9,0 =	-36,9 ↓	-33,1 ↓
Chaudière-Appalaches	45,2 =	60,3 -	56,7 -	33,8 -	52,4 -	47,9 -	-25,2 ↓	-13,0 ↓	-15,5 ↓
Le Québec	47,8	62,9	59,6	44,4	59,5	55,9	-7,2 ↓	-5,5 ↓	-6,1 ↓

↓ Diminution statistiquement significative de la proportion entre 1991 et 1996
↑ Augmentation statistiquement significative de la proportion entre 1991 et 1996
= Aucune différence statistiquement significative entre la proportion de 1991 et celle de 1996 ou proportion non statistiquement différente de celle du Québec
+ Proportion significativement plus élevée qu'au Québec
- Proportion significativement moins élevée qu'au Québec

Source : MSSS, données du géocodage, version 2000

Production : RRSSS Chaudière-Appalaches, DSPPE (CSRE), 2001

Heureusement, la proportion d'âînés seuls et pauvres a baissé entre 1991 et 1996. Elle a fléchi de 6,1 % au Québec et de 15,5 % en Chaudière-Appalaches. Il en est de même pour les hommes (7,2 % et 25,2 %) et pour les femmes (5,5 % et 13,0 %).

D'une MRC à l'autre

La MRC de Desjardins se distingue une fois encore (tableau 9). En 1996, la proportion de personnes âgées seules et pauvres y est supérieure à celle du Québec (64,0 % contre 55,9 %). La proportion des femmes âgées seules et pauvres y est également significativement plus élevée que celle du Québec (69,1 % contre 59,5 %).

De 1991 à 1996, la proportion de personnes âgées seules a généralement peu varié (peu d'écarts significatifs). Elle a néanmoins diminué dans certains secteurs.

3.9 Un aperçu de la situation de l'emploi chez les personnes pauvres (emploi et chômage)

Cela peut sembler une vérité de La Palice : la pauvreté est très souvent associée au manque de travail ou encore à la précarité d'emploi. Deux indices illustrent cette maxime : le taux d'emploi et le taux de chômage. Le premier illustre le rapport entre le nombre de personnes ayant un emploi et la population de 15 ans et plus. Le second coïncide plutôt avec la proportion de prestataires de l'assurance emploi et la population active.

Le taux d'emploi des personnes pauvres n'excède pas 30,9 % au Québec (1996, tableau 10). Il grimpe cependant à 35,4 % en Chaudière-Appalaches. À titre de comparaison, le taux d'emploi de la population dans son ensemble (pauvres et non pauvres) dépasse, au Québec, 55 % (55,2 %, tableau 11).

Le taux d'emploi des personnes pauvres a, par ailleurs, progressé entre 1991 et 1996. Cette progression se chiffre à 0,9 % au Québec et à 13,4 % en Chaudière-Appalaches.

Le taux de chômage des personnes pauvres est très élevé. Il atteint 29,9 % au Québec (tableau 12). Il est moindre en Chaudière-Appalaches (22,7 %). C'est quand même nettement supérieur au 11,7 % de la population en général du Québec (tableau 13). Ce sont, rappelons-le, les chiffres de 1996.

Par ailleurs, le taux de chômage des personnes pauvres a augmenté, au Québec, entre 1991 et 1996. Il a progressé de 6,1 %. À cet égard, on n'observe pas de changement significatif dans la région.

Tableau 10
Taux d'emploi chez les personnes (15 ans et plus) vivant sous le seuil de faible revenu et vivant dans les ménages privés,
MRC, région de la Chaudière-Appalaches et le Québec, évolution 1991 et 1996

	1991			1996			Variation de 1991 à 1996		
	Hommes %	Femmes %	Total %	Hommes %	Femmes %	Total %	Hommes %	Femmes %	Total %
L'Islet	35,4 =	21,8 =	27,7 =	28,3 -	26,8 =	27,5 =	-20,0 =	22,9 =	-0,7 =
Montmagny	38,2 =	18,7 -	26,9 -	40,3 =	19,8 -	28,4 =	5,4 =	6,1 =	5,7 =
Bellechasse	36,5 =	22,7 =	29,1 =	41,1 =	23,7 =	32,1 =	12,4 =	4,2 =	10,3 =
Desjardins	39,5 =	23,2 =	29,5 =	40,7 +	27,4 =	33,0 +	3,0 =	18,4 ↑	12,0 ↑
Les Chutes-de-la-Chaudière	48,4 +	33,5 +	39,6 +	50,8 +	33,6 +	41,0 +	5,0 =	0,3 =	3,7 =
Lotbinière	46,7 +	27,0 =	35,9 +	47,5 +	30,9 +	38,4 +	1,7 =	14,5 =	7,0 =
La Nouvelle-Beauce	44,9 +	29,1 =	36,6 +	57,3 +	35,5 +	46,1 +	27,7 ↑	22,2 =	26,1 ↑
Robert-Cliche	45,5 +	19,4 -	31,0 =	42,6 =	28,0 =	34,2 =	-6,5 =	44,2 ↑	10,4 =
Les Etchemins	37,1 =	19,6 -	27,3 =	40,6 =	24,2 =	31,5 =	9,4 =	23,5 =	15,4 =
Beauce-Sartigan	35,7 =	31,2 +	33,0 =	42,6 +	32,3 +	36,8 +	19,1 ↑	3,7 =	11,4 ↑
L'Amiante	38,1 =	19,0 -	26,5 -	44,6 +	28,3 =	35,1 +	16,9 ↑	48,8 ↑	32,1 ↑
Chaudière-Appalaches	40,3 +	24,6 =	31,2 =	43,8 +	28,9 +	35,4 +	8,7 ↑	17,2 ↑	13,4 ↑
Le Québec	38,0	25,3	30,7	37,3	25,9	30,9	-1,7 ↓	2,4 ↑	0,9 ↑

↓	Diminution statistiquement significative de la proportion entre 1991 et 1996
↑	Augmentation statistiquement significative de la proportion entre 1991 et 1996
=	Aucune différence statistiquement significative entre la proportion de 1991 et celle de 1996 ou proportion non statistiquement différente de celle du Québec
+	Proportion significativement plus élevée qu'au Québec
-	Proportion significativement moins élevée qu'au Québec

Note : Lorsque le taux d'emploi chez les personnes vivant sous le seuil de faible revenu est à la hausse, la situation est considérée comme positive, c'est-à-dire qu'elle s'améliore. C'est pourquoi, ce ne sont pas les hausses qui sont signalées mais les baisses.

Source : MSSS, données du géocodage, version 2000

Production : RRSSS Chaudière-Appalaches, DSPPE (CSRE), 2001

Tableau 11
Taux d'emploi de la population totale (de 15 ans et plus) vivant dans les ménages privés,
MRC, région de la Chaudière-Appalaches et le Québec, évolution 1991 et 1996

	1991			1996			Variation de 1991 à 1996		
	Hommes %	Femmes %	Total %	Hommes %	Femmes %	Total %	Hommes %	Femmes %	Total %
L'Islet	61,6 -	40,7 -	51,2 -	57,8 -	40,9 -	49,3 -	-6,2 ↓	0,5 =	-3,6 =
Montmagny	62,0 -	42,5 -	52,1 -	60,6 =	41,9 -	51,2 -	-2,3 =	-1,3 =	-1,7 =
Bellechasse	66,3 =	46,3 -	56,5 =	62,5 =	46,2 -	54,6 =	-5,7 ↓	-0,1 =	-3,4 ↓
Desjardins	72,1 +	50,6 =	60,9 +	63,9 +	50,2 +	56,8 +	-11,3 ↓	-0,7 =	-6,8 ↓
Les Chutes-de-la-Chaudière	78,8 +	58,6 +	68,5 +	72,6 +	59,8 +	66,1 +	-7,8 ↓	2,1 =	-3,5 ↓
Lotbinière	68,5 +	49,0 =	59,0 +	64,7 +	46,7 -	56,0 =	-5,6 ↓	-4,6 =	-5,2 ↓
La Nouvelle-Beauce	73,1 +	50,8 =	62,1 +	70,7 +	50,7 =	60,9 +	-3,4 =	-0,3 =	-2,0 =
Robert-Cliche	68,1 =	46,8 -	57,6 =	63,5 =	45,8 -	54,7 =	-6,8 ↓	-2,1 =	-5,0 ↓
Les Etchemins	55,4 -	38,4 -	47,1 -	56,2 -	42,9 -	49,7 -	1,5 =	11,5 ↑	5,6 ↑
Beauce-Sartigan	66,6 =	51,6 +	59,1 +	66,8 +	51,9 +	59,4 +	0,4 =	0,6 =	0,5 =
L'Amiante	62,3 -	43,6 -	52,7 -	59,4 -	45,3 -	52,2 -	-4,7 ↓	4,0 =	-1,0 =
Chaudière-Appalaches	68,4 +	48,9 =	58,6 +	64,8 +	49,6 +	57,2 +	-5,2 ↓	1,3 =	-2,4 ↓
Le Québec	65,9	49,4	57,4	62,1	48,7	55,2	-5,8 ↓	-1,4 ↓	-3,8 ↓

↓ Diminution statistiquement significative de la proportion entre 1991 et 1996
 ↑ Augmentation statistiquement significative de la proportion entre 1991 et 1996
 + Proportion significativement plus élevée qu'au Québec
 = Aucune différence statistiquement significative entre la proportion de 1991 et celle de 1996 ou proportion non statistiquement différente de celle du Québec
 - Proportion significativement moins élevée qu'au Québec

Note : Lorsque le taux d'emploi chez les personnes est à la hausse, la situation est considérée comme positive, c'est-à-dire qu'elle s'améliore. C'est pourquoi, ce ne sont pas les hausses qui sont signalées mais les baisses.

Source : MSSS, données du géocodage, version 2000

Production : RRSSS Chaudière-Appalaches, DSPPE (CSRE), 2001

Tableau 12
Taux de chômage chez les personnes (15 ans et plus) vivant sous le seuil de faible revenu et vivant dans les ménages privés,
MRC, région de la Chaudière-Appalaches et le Québec, évolution 1991 et 1996

	1991			1996			Variation de 1991 à 1996		
	Hommes %	Femmes %	Total %	Hommes %	Femmes %	Total %	Hommes %	Femmes %	Total %
L'Islet	22,7 =*	14,3 -*	19,5 -	44,0 +	18,7 -*	31,8 =	94,2 ↑ *	30,8 =*	62,9 ↑
Montmagny	21,5 -	29,9 =	25,2 =	29,5 =	22,9 =*	26,7 =	37,0 =	-23,4 =*	5,9 =
Bellechasse	15,3 -*	26,6 =	20,5 -	23,4 -	22,9 =*	23,1 -	52,9 =*	-13,8 =*	12,9 =
Desjardins	25,0 =	28,7 =	26,7 =	29,7 =	25,6 =	27,8 =	18,8 =	-10,6 =	4,0 =
Les Chutes-de-la-Chaudière	19,5 -	14,8 -	17,2 -	18,1 -	21,0 -	19,6 -	-6,9 =	42,2 ↑	14,4 =
Lotbinière	18,9 -*	18,6 -*	18,8 -	22,3 -	18,3 -*	20,2 -	18,2 =*	-1,8 =*	7,8 =
La Nouvelle-Beauce	23,0 =	15,0 -*	20,1 -	14,9 -*	20,2 -*	17,6 -	-35,4 =*	34,6 =*	-12,6 =
Robert-Cliche	19,0 -*	27,4 =*	22,1 -	17,8 -*	21,5 =*	19,7 -	-6,2 =*	-21,6 =*	-10,9 =
Les Etchemins	31,7 =	27,4 =*	30,1 =	21,2 -	31,6 =	26,4 =	-33,0 ↓	15,3 =*	-12,2 =
Beauce-Sartigan	29,6 =	19,9 -	24,6 =	19,5 -	20,6 -	20,0 -	-34,3 ↓	3,5 =	-18,6 =
L'Amiante	28,5 =	24,3 =	27,0 =	22,5 -	16,8 -	20,0 -	-21,0 =	-30,8 ↓	-26,0 ↓
Chaudière-Appalaches	23,8 -	22,5 -	23,2 -	23,4 -	21,8 -	22,7 -	-1,9 =	-2,9 =	-2,1 =
Le Québec	29,6	26,6	28,2	31,6	27,8	29,9	7,0 ↑	4,7 ↑	6,1 ↑

↓ Diminution statistiquement significative de la proportion entre 1991 et 1996
 ↑ Augmentation statistiquement significative de la proportion entre 1991 et 1996
 = Aucune différence statistiquement significative entre la proportion de 1991 et celle de 1996 ou proportion non statistiquement différente de celle du Québec
 + Proportion significativement plus élevée qu'au Québec
 - Proportion significativement moins élevée qu'au Québec
 * Interpréter les données avec prudence car le coefficient de variation est supérieur à 16,6 % et inférieur à 33,3 %

Source : MSSS, données du géocodage, version 2000

Production : RRSSS Chaudière-Appalaches, DSPPE (CSRE), 2001

Tableau 13
Taux de chômage de la population totale (15 ans et plus) vivant dans les ménages privés,
MRC, région de la Chaudière-Appalaches et le Québec, évolution 1991 et 1996

	1991			1996			Variation de 1991 à 1996		
	Hommes %	Femmes %	Total %	Hommes %	Femmes %	Total %	Hommes %	Femmes %	Total %
L'Islet	10,6 =	10,2 =	10,4 -	15,1 +	12,2 =	13,9 +	42,8 ↑	19,5 =	33,6 ↑
Montmagny	11,5 =	12,1 =	11,8 =	13,5 =	10,3 =	12,2 =	17,9	-14,9 =	3,9 =
Bellechasse	7,6 -	10,4 -	8,8 -	8,8 -	8,7 -	8,8 -	16,7	-16,5 =	0,0 =
Desjardins	7,2 -	10,1 -	8,4 -	11,8 =	10,2 =	11,1 =	64,5 ↑	0,9 =	31,3 ↑
Les Chutes-de-la-Chaudière	6,4 -	8,4 -	7,3 -	7,6 -	8,1 -	7,8 -	17,4 ↑	-3,4 =	6,6 =
Lotbinière	9,9 -	7,6 -	9,0 -	9,7 -	9,5 -	9,6 -	-1,9	24,8 =	7,0 =
La Nouvelle-Beauce	6,2 -	9,6 -	7,6 -	6,3 -	9,6 =	7,7 -	2,1	-0,8 =	1,4 =
Robert-Cliche	8,7 -	9,0 -	8,9 -	8,4 -	9,4 =	8,8 -	-3,7	4,3 =	-0,9 =
Les Etchemins	18,3 +	13,8 =	16,5 +	12,3 =	11,8 =	12,1 =	-32,9 ↓	-14,8 =	-27,1 ↓
Beauce-Sartigan	12,0 =	9,6 -	10,9 -	8,5 -	9,0 -	8,7 -	-29,1 ↓	-6,1 =	-20,3 ↓
L'Amiante	9,4 -	9,7 -	9,6 -	9,9 -	9,0 -	9,5 -	4,9	-7,1 =	-0,4 =
Chaudière-Appalaches	9,1 -	9,7 -	9,3 -	9,7 -	9,4 -	9,5 -	6,7 ↑	-3,2 =	2,3 =
Le Québec	12,0	12,2	12,1	12,2	11,2	11,7	1,6 ↑	-8,0 -	-2,8 ↓

↓ Diminution statistiquement significative de la proportion entre 1991 et 1996
↑ Augmentation statistiquement significative de la proportion entre 1991 et 1996
= Aucune différence statistiquement significative entre la proportion de 1991 et celle de 1996 ou proportion non statistiquement différente de celle du Québec
+ Proportion significativement plus élevée qu'au Québec
- Proportion significativement moins élevée qu'au Québec

Source : MSSS, données du géocodage, version 2000

Production : RRSSS Chaudière-Appalaches, DSPPE (CSRE), 2001

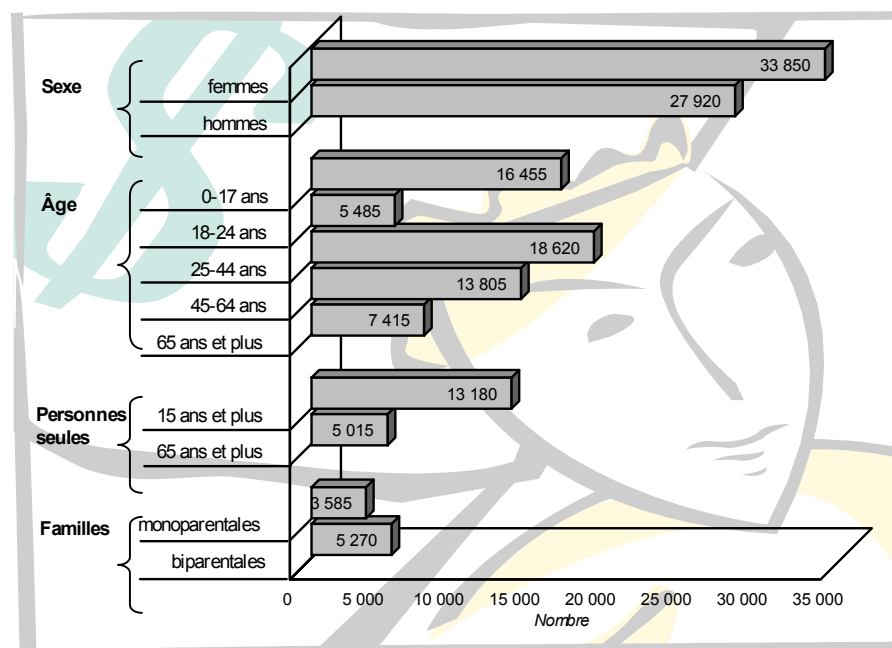
3.10 Des nombres : des personnes

Il va sans dire que derrière ces taux ou ces proportions se cachent des personnes, des visages. Ainsi en 1996, la région de la Chaudière-Appalaches compte 61 770 personnes pauvres. Parmi celles-ci, 33 850 sont des femmes et 27 920 des hommes (figure 8). Ce sont aussi 16 455 enfants ou jeunes de 0 à 17 ans, 5 485 adultes de 18 à 24 ans, 18 620 adultes de 25 à 44 ans, 13 805 adultes de 45 à 64 ans et 7 415 aînés, etc. C'est ce dont témoigne la figure 8.

D'une MRC à l'autre

La MRC de Desjardins n'est pas la plus peuplée. On y retrouve néanmoins le plus grand nombre de personnes pauvres, 11 320. On en compte aussi 10 885 aux Chutes-de-la-Chaudière, 7 915 dans L'Amiante et 7 600 dans Beauce-Sartigan (voir tableau 16 en annexe). Ces MRC regroupent donc 37 720 personnes pauvres.

Figure 8
Nombre de personnes vivant sous le seuil de faible revenu
et nombre de familles
selon certaines caractéristiques,
région de la Chaudière-Appalaches, 1996



Source : MSSS, données du géocodage, version 2000

Production : RRSSS Chaudière-Appalaches, DSPPE (CSRE), 2001

Conclusion

La pauvreté persiste. Toutefois, il y a peut être une raison de se réjouir. En effet, la région de la Chaudière-Appalaches compte proportionnellement moins de personnes pauvres que l'ensemble du Québec. Il ne faut cependant pas oublier les 61 770 personnes qui y survivent avec un revenu inférieur au seuil du faible revenu.

La proportion de personnes vivant sous le seuil du faible revenu a reculé pendant de nombreuses années. Or entre 1991 et 1996, elle a augmenté. Cela s'avère vrai tant au Québec (20,3 %) qu'en Chaudière-Appalaches (13,3 %).

Le secteur Desjardins se distingue à plus d'un titre. On y retrouve plus de personnes pauvres (proportion) que dans l'ensemble du Québec. Cela est particulièrement vrai chez les aînés des deux sexes, chez les femmes seules et chez les femmes aînées seules. On note aussi proportionnellement beaucoup de familles monoparentales pauvres aux Etchemins et de femmes seules et pauvres dans Robert Cliche.

Par ailleurs, la proportion de personnes vivant sous le seuil du faible revenu progresse dans Bellechasse, Desjardins, Les Chutes-de-la-Chaudière, Lotbinière, La Nouvelle-Beauce, Beauce-Sartigan et dans L'Amiante.

Nous le savons maintenant, la pauvreté et la santé ne font pas bon ménage. Les personnes pauvres courent plus de risques de maladie coronarienne, de cancer (dans la plupart des cas), de mortalité infantile, etc. (voir entre autres, Langevin et Tremblay, 1998, p. 16-20). La pauvreté est aussi associée à de nombreuses problématiques sociales comme la délinquance, la violence, etc. (voir entre autres, Larose, 1998, p. 5). La pauvreté est, à n'en pas douter, un problème de santé et de bien-être.

Traces bibliographiques

COLIN, Christine, Jean-Pierre LAVOIE et Carole POULIN. *Les personnes défavorisées*, Québec, Les publications du Québec, 1989, 119 p.

CONSEIL CANADIEN DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL (CCDS). *Trop peu : définition et évaluation de la pauvreté au Canada*, Ottawa, CCDS, 1984, 100 p.

CONSEIL DES AÎNÉS. *La situation économique des aînés du Québec*, Québec, Conseil des aînés, 1995, 98 p.

CONSEIL NATIONAL DU BIEN-ÊTRE SOCIAL, *Profil de la pauvreté 1996*, Ottawa, CNBES, 1998, 102 p.

DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE, RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LAVAL. *Regard comparatif de la population lavalloise vivant sous le seuil du faible revenu selon le territoire de CLSC*, Laval, DSP, RRSSS de Laval, 2000, 11 p.

FERLAND, Marc, Michel PAGEAU et Robert CHOINIÈRE. *La pauvreté au Québec, situation par région sociosanitaire et district de CLSC*, Québec, MSSS, Direction générale de la planification et de l'évaluation, 1997, 57 p.

GAUTHIER, Madeleine, Andrée ROBERGE et Louise ST-LAURENT. « Questions et perspectives de recherche concernant la pauvreté chez les jeunes », dans *Service Social*, vol. 44, n° 3, 1995, p. 55-70.

- LANGEVIN, Chantale et Simon TREMBLAY. *Portrait de la santé et du bien-être de la population de la Chaudière-Appalaches, Volet Santé physique, 1993-1996*, Sainte-Marie, RRSSS de Chaudière-Appalaches, 1998, 228 p.
- LANGLOIS, Simon. « Les seuils de la pauvreté », dans *Les nouveaux visages de la pauvreté*, Madeleine GAUTHIER (Dir.), Québec, Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC), 1987, 257 p.
- LANGLOIS, Richard. *S'appauvrir dans un pays riche*, Montréal, CEQ/Albert St-Martin, 1990, 141 p.
- LAROSE, Lucie. *Portrait de la santé et du bien-être de la population de la Chaudière-Appalaches, Volet adaptation sociale : Volume 1 - Les jeunes*, Sainte-Marie, RRSSS de Chaudière-Appalaches, 1998, 259 p.
- MAYER, Francine et Christiane MORIN. *Le faible revenu après impôt au Québec : situation actuelle et tendances récentes*, Québec, MSSS, 2000, 125 p.
- MERRIEN, François-Xavier (Dir.). *Face à la pauvreté*, Paris, Les Éditions Ouvrières/Éditions de l'Atelier, 1994, 269 p.
- MESSU, Michel. « Pauvreté et exclusion en France », dans *Face à la pauvreté*, François-Xavier MERRIEN (Dir.) Paris, Les Éditions Ouvrières/Éditions de l'Atelier, 1994, p. 139-169.
- MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX. *La politique de la santé et du bien-être*, Québec, MSSS, 1992, 192 p.
- MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX. *Pour réduire les inégalités de santé et de bien-être liées à la pauvreté, Le point de vue des régions : Compte rendu de la consultation menée auprès d'acteurs clés sur l'action des personnes en situation de pauvreté*, Document de travail, Québec, MSSS, 2000, 17 p.
- PAQUET, Ginette. *Santé et inégalités sociales, un problème de distance culturelle*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, (IQRC), 1989, 131 p.
- PAMPALON, Robert et Guy RAYMOND. Un indice de défavorisation pour la planification de la santé et du bien-être au Québec. Inédit, soumis pour publication dans *Maladies chroniques au Canada*, juin 2000, 29 p.
- PROCCACI, Giovanni. « De la mendicité à la question sociale », dans *Face à la pauvreté*, François-Xavier MERRIEN (Dir.) Paris, Les Éditions Ouvrières/Éditions de l'Atelier, 1994, p. 29-47.
- QUÉBEC (GOUVERNEMENT). *La pauvreté au Québec, 1973-1986*, Québec, Les publications du Québec, 1990, 285 p.
- RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE MONTREAL-CENTRE, *Rapport annuel sur la santé de la population. Les inégalités sociales de la santé*, Montréal, RRSSS M-C, 1998, 92 p.
- TOWNSEND Peter. « Deprivation », dans *J Soc Pol*, vol. 16, n° 2, p. 125-146.

TREMBLAY Simon. *La pauvreté silencieuse : les conditions de vie des femmes âgées seules et pauvres de la Chaudière-Appalaches*, Sainte-Marie, RRSSS de Chaudière-Appalaches, 1999, 141 p.

UNESCO. *Pauvreté, progrès et développement*, Paris, L'Harmattan, 1990, 328 p.

Annexe 1
Tableau sur les seuils de faible revenu

Tableau 14
Seuils de faible revenu pour les familles et les personnes hors famille
1995

Taille de la famille	Taille du secteur de résidence				
	500 000 habitants ou plus	100 000 à 499 999 habitants	30 000 à 99 999 habitants	Petites régions urbaines	Régions rurales (agricoles ou non)
1 personne	16 874 \$	14 473 \$	14 372 \$	13 373 \$	11 661 \$
2 personnes	21 092 \$	18 091 \$	17 965 \$	16 716 \$	14 576 \$
3 personnes	26 232 \$	22 500 \$	22 343 \$	20 790 \$	18 129 \$
4 personnes	31 753 \$	27 235 \$	27 046 \$	25 167 \$	21 944 \$
5 personnes	35 494 \$	30 445 \$	30 233 \$	28 132 \$	24 530 \$
6 personnes	39 236 \$	33 654 \$	33 420 \$	31 096 \$	27 116 \$
7 personnes et plus	42 978 \$	36 864 \$	36 607 \$	34 061 \$	29 702 \$

Source : Statistique Canada, recensement 1996, p. 141

Production : RRSSS Chaudière-Appalaches, DSPPE (CSRE), 2001

Annexe 2
Tableau synthèse

Tableau 15
Synthèse sur les personnes ou les familles vivant sous le seuil de faible revenu
Aspects significatifs demandant une amélioration
MRC, région de la Chaudière-Appalaches et le Québec, 1991-1996

	Vivant sous le seuil		Vivant sous le seuil			0-17 ans			18-24 ans			25-44 ans			45-64 ans			65 ans et plus			Familles avec enfants de moins de 18 ans			Personnes vivant seules			Aînés vivant seuls			Emploi			Chômage
	Très	Autres	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T	Bi	Mono	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T				
L'Islet		(+)																										-			↑		
Montmagny														(+)	(+)	(+)						(+)							- (-)	(-)			
Bellechasse	↑		↑		↑	↑		↑				↑	↑	↑							↑												
Desjardins	↑	↑ +	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑		↑	↑	↑	↑	↑		↑	+(+)	+(+)	+(+)	↑		↑	↑	+(+)	↑	+(+)		+(+)	+(+)			
Les Chutes-de-la-Chaudière	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑		↑	↑	↑	↑	↑	↑		↑				↑	↑	↑	↑									
Lotbinière	↑		↑	↑	↑			↑		↑ *	↑	↑	↑	↑	↑						↑		↑										
La Nouvelle-Beauce	↑		↑		↑	↑		↑				↑	↑	↑								↑											
Robert-Cliche		(+)																						+(+)						(-)			
Les Etchemins		(+)													(+)							+								(-)			
Beauce-Sartigan	↑		↑		↑	↑	↑	↑				↑		↑							↑												
L'Amiante	↑	(+)	↑		↑					↑	↑	↑	↑	↑										(+)	(+)					(-)	(-)		
Chaudière-Appalaches	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑							↑		↑		(+)								
Le Québec	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑					↑	↑	↑	↑	↑	↑				↓		↑	

↓ Diminution statistiquement significative de la proportion entre 1991 et 1996
 ↑ Augmentation statistiquement significative de la proportion entre 1991 et 1996
 (+) Proportion significativement plus élevée qu'au Québec en 1991
 (-) Proportion significativement moins élevée qu'au Québec en 1991
 + Proportion significativement plus élevée qu'au Québec en 1996
 - Proportion significativement moins élevée qu'au Québec en 1996
 * Interpréter les données avec prudence car le coefficient de variation est supérieur à 16,6 % et inférieur à 33,3 %

Source : MSSS, données du géocodage, version 2000

Production : RRSST Chaudière-Appalaches, DSPPE (CSRE), 2001

Annexe 3
Tableaux des nombres

Tableau 16
Évolution du nombre de personnes dans les ménages privés vivant sous le seuil de faible revenu,
MRC, région de la Chaudière-Appalaches et le Québec,
1986-1991 et 1991-1996

	1986		1991 (comparable à 1986)		1991 (comparable à 1996)		1996	
	Sous le seuil	Total	Sous le seuil	Total	Sous le seuil	Total	Sous le seuil	Total
L'Islet	4 625	20 795	3 005	19 510	3 235	19 495	3 050	19 395
Montmagny	4 845	24 090	4 175	22 980	4 250	22 925	4 115	23 255
Bellechasse	4 420	28 890	3 415	28 500	3 595	28 485	4 055	28 670
Desjardins	9 700	45 210	7 935	47 715	8 100	47 660	11 320	50 140
Les Chutes-de-la-Chaudière	8 270	56 435	7 340	66 845	7 235	66 730	10 885	74 975
Lotbinière	4 275	25 840	3 030	26 165	3 145	26 100	3 750	26 405
La Nouvelle-Beauce	2 960	22 810	2 520	23 795	2 675	23 785	3 045	24 550
Robert-Cliche	3 160	18 170	2 640	18 130	2 795	18 105	2 840	18 290
Les Etchemins	4 385	18 830	3 110	17 945	3 315	17 925	3 195	17 785
Beauce-Sartigan	8 000	40 740	6 355	43 140	6 560	43 085	7 600	45 335
L'Amiante	9 840	47 360	7 120	44 725	7 580	44 645	7 915	44 005
Chaudière-Appalaches	64 480	349 170	50 645	359 450	52 495	358 935	61 770	372 820
Le Québec	1 428 020	6 391 460	1 294 490	6 747 060	1 305 205	6 714 785	1 630 910	6 973 155

Source : MSSS, données du géocodage, version 2000

Production : RRSST Chaudière-Appalaches, DSPPE (CSRE), 2001

Tableau 17
Évolution du nombre de personnes dans les ménages privés vivant sous le seuil de faible revenu selon la catégorie du seuil,
MRC, région de la Chaudière-Appalaches et le Québec,
1991-1996

	1991				1996			
	Très pauvres	Autres pauvres	Total		Très pauvres	Autres pauvres	Total	
	Sous le seuil	Sous le seuil	Sous le seuil	Total	Sous le seuil	Sous le seuil	Sous le seuil	Total
L'Islet	1 655	1 580	3 235	19 495	1 690	1 360	3 050	19 395
Montmagny	2 555	1 695	4 250	22 925	2 400	1 720	4 115	23 255
Bellechasse	1 775	1 820	3 595	28 485	2 315	1 740	4 055	28 670
Desjardins	4 845	3 260	8 100	47 660	6 940	4 380	11 320	50 140
Les Chutes-de-la-Chaudière	4 170	3 065	7 235	66 730	6 255	4 630	10 885	74 975
Lotbinière	1 530	1 615	3 145	26 100	2 190	1 560	3 750	26 405
La Nouvelle-Beauce	1 565	1 105	2 675	23 785	1 955	1 085	3 045	24 550
Robert-Cliche	1 345	1 450	2 795	18 105	1 465	1 365	2 840	18 290
Les Etchemins	1 905	1 410	3 315	17 925	1 800	1 390	3 195	17 785
Beauce-Sartigan	3 775	2 785	6 560	43 085	4 480	3 115	7 600	45 335
L'Amiante	4 160	3 420	7 580	44 645	4 745	3 170	7 915	44 005
Chaudière-Appalaches	29 285	23 210	52 495	358 935	36 245	25 525	61 770	372 820
Le Québec	836 255	468 955	1 305 205	6 714 785	1 107 240	523 675	1 630 910	6 973 155

Source : MSSS, données du géocodage, version 2000

Production : RRSSS Chaudière-Appalaches, DSPPE (CSRE), 2001

Tableau 18
Évolution du nombre de personnes dans les ménages privés vivant sous le seuil de faible revenu selon le sexe,
MRC, région de la Chaudière-Appalaches et le Québec,
1991-1996

	1991						1996					
	Hommes		Femmes		Total		Hommes		Femmes		Total	
	Sous le seuil	Total	Sous le seuil	Total	Sous le seuil	Total	Sous le seuil	Total	Sous le seuil	Total	Sous le seuil	Total
L'Islet	1 380	9 785	1 855	9 710	3 235	19 495	1 380	9 730	1 670	9 670	3 050	19 395
Montmagny	1 815	11 460	2 430	11 465	4 250	22 925	1 815	11 635	2 305	11 620	4 115	23 255
Bellechasse	1 680	14 430	1 915	14 055	3 595	28 485	2 020	14 565	2 035	14 100	4 055	28 670
Desjardins	3 315	23 185	4 785	24 480	8 100	47 660	4 855	24 325	6 470	25 810	11 320	50 140
Les Chutes-de-la-Chaudière	3 135	33 165	4 100	33 560	7 235	66 730	4 895	37 305	5 990	37 670	10 885	74 975
Lotbinière	1 500	13 355	1 645	12 745	3 145	26 100	1 790	13 555	1 965	12 860	3 750	26 405
La Nouvelle-Beauce	1 250	12 130	1 425	11 655	2 675	23 785	1 485	12 515	1 555	12 040	3 045	24 550
Robert-Cliche	1 305	9 170	1 490	8 935	2 795	18 105	1 295	9 290	1 540	9 000	2 840	18 290
Les Etchemins	1 580	9 125	1 740	8 800	3 315	17 925	1 480	9 045	1 710	8 745	3 195	17 785
Beauce-Sartigan	2 940	21 615	3 625	21 470	6 560	43 085	3 480	22 795	4 120	22 535	7 600	45 335
L'Amiante	3 150	22 035	4 430	22 610	7 580	44 645	3 425	21 760	4 490	22 250	7 915	44 005
Chaudière-Appalaches	23 055	179 455	29 445	179 475	52 495	358 935	27 920	186 530	33 850	186 285	61 770	372 820
Le Québec	575 015	3 297 270	730 190	3 417 515	1 305 205	6 714 785	741 165	3 423 415	889 745	3 549 740	1 630 910	6 973 155

Source : MSSS, données du géocodage, version 2000

Production : RRSSS Chaudière-Appalaches, DSPPE (CSRE), 2001

Tableau 19
Nombre de personnes dans les ménages privés vivant sous le seuil de faible revenu selon le groupe d'âge,
MRC, région de la Chaudière-Appalaches et le Québec,
1991

	1991									
	0-17 ans		18-24 ans		25-44 ans		45-64 ans		65 ans et plus	
	Sous le seuil	Total	Sous le seuil	Total	Sous le seuil	Total	Sous le seuil	Total	Sous le seuil	Total
L'Islet	855	4 955	210	1 645	840	6 090	820	4 190	500	2 605
Montmagny	980	5 520	315	1 965	1 240	7 380	1 130	5 210	590	2 845
Bellechasse	965	7 615	190	2 400	865	9 000	865	5 775	705	3 685
Desjardins	1 795	11 640	835	4 680	2 115	16 645	1 635	9 930	1 715	4 765
Les Chutes-de-la-Chaudière	2 090	20 685	735	5 290	2 155	26 815	1 295	10 630	960	3 290
Lotbinière	935	7 345	205	2 490	900	8 530	690	4 915	415	2 815
La Nouvelle-Beauce	665	6 940	245	2 275	735	8 030	625	4 315	400	2 215
Robert-Cliche	875	5 350	195	1 635	770	5 825	590	3 445	375	1 845
Les Etchemins	985	4 880	240	1 700	900	5 350	800	3 920	395	2 080
Beauce-Sartigan	1 805	12 610	750	4 165	1 945	14 920	1 355	7 860	705	3 525
L'Amiante	2 130	11 550	480	3 785	2 095	13 660	1 780	10 535	1 100	5 105
Chaudière-Appalaches	14 080	99 095	4 400	32 045	14 565	122 255	11 580	70 740	7 860	34 785
Le Québec	324 100	1 628 250	145 425	638 990	385 190	2 341 830	254 805	1 422 535	195 690	683 175

Source : MSSS, données du géocodage, version 2000

Production : RRSST Chaudière-Appalaches, DSPPE (CSRE), 2001

Tableau 20
Nombre de personnes dans les ménages privés vivant sous le seuil de faible revenu selon le groupe d'âge,
MRC, région de la Chaudière-Appalaches et le Québec,
1996

	1996									
	0-17 ans		18-24 ans		25-44 ans		45-64 ans		65 ans et plus	
	Sous le seuil	Total	Sous le seuil	Total	Sous le seuil	Total	Sous le seuil	Total	Sous le seuil	Total
L'Islet	795	4 720	195	1 560	840	5 880	830	4 460	375	2 760
Montmagny	1 010	5 245	270	2 080	1 245	6 980	1 035	5 885	560	3 060
Bellechasse	1 180	7 310	240	2 460	1 225	8 595	850	6 405	560	3 885
Desjardins	2 635	11 535	1 130	4 980	3 380	16 075	2 240	11 975	1 935	5 565
Les Chutes-de-la-Chaudière	3 045	21 450	1 175	7 035	3 355	27 075	2 285	15 410	1 035	4 015
Lotbinière	1 115	7 235	275	2 280	1 150	8 090	820	5 895	385	2 905
La Nouvelle-Beauce	905	6 665	235	2 335	970	7 865	685	5 145	245	2 530
Robert-Cliche	745	4 975	250	1 755	780	5 470	740	4 035	315	2 050
Les Etchemins	890	4 555	230	1 605	960	5 175	760	4 115	350	2 345
Beauce-Sartigan	2 160	12 555	760	4 375	2 285	14 890	1 655	9 465	735	4 030
L'Amiante	1 950	10 115	725	4 060	2 420	12 315	1 905	11 460	900	6 040
Chaudière-Appalaches	16 455	96 375	5 485	34 535	18 620	118 430	13 805	84 270	7 415	39 200
Le Québec	410 965	1 653 965	183 195	637 900	502 215	2 304 710	327 425	1 607 000	207 115	769 580

Source : MSSS, données du géocodage, version 2000

Production : RRSSS Chaudière-Appalaches, DSPPE (CSRE), 2001

Tableau 21
Nombre d'hommes dans les ménages privés vivant sous le seuil de faible revenu selon le groupe d'âge,
MRC, région de la Chaudière-Appalaches et le Québec,
1991

	1991									
	0-17 ans		18-24 ans		25-44 ans		45-64 ans		65 ans et plus	
	Sous le seuil	Total	Sous le seuil	Total	Sous le seuil	Total	Sous le seuil	Total	Sous le seuil	Total
L'Islet	395	2 545	75	865	355	3 100	385	2 100	165	1 165
Montmagny	450	2 830	130	1 030	530	3 705	525	2 645	170	1 245
Bellechasse	485	3 815	85	1 310	395	4 605	420	2 930	290	1 765
Desjardins	935	5 890	385	2 350	885	8 240	555	4 720	550	1 980
Les Chutes-de-la-Chaudière	1 045	10 420	375	2 720	855	12 975	555	5 630	315	1 410
Lotbinière	535	3 770	85	1 305	395	4 435	330	2 535	150	1 305
La Nouvelle-Beauce	340	3 630	110	1 180	350	4 130	315	2 170	130	1 015
Robert-Cliche	505	2 735	80	955	345	2 930	295	1 750	85	795
Les Etchemins	510	2 500	135	980	400	2 690	385	1 920	145	1 025
Beauce-Sartigan	930	6 490	310	2 055	880	7 520	570	3 820	255	1 720
L'Amiante	1 035	5 990	235	1 950	910	6 785	705	5 010	270	2 295
Chaudière-Appalaches	7 155	50 615	2 010	16 715	6 310	61 130	5 050	35 270	2 530	15 730
Le Québec	165 010	834 560	66 475	321 560	174 580	1 160 705	108 180	694 140	60 775	286 295

Source : MSSS, données du géocodage, version 2000

Production : RRSSS Chaudière-Appalaches, DSPPE (CSRE), 2001

Tableau 22
Nombre d'hommes dans les ménages privés vivant sous le seuil de faible revenu selon le groupe d'âge,
MRC, région de la Chaudière-Appalaches et le Québec,
1996

	1996									
	0-17 ans		18-24 ans		25-44 ans		45-64 ans		65 ans et plus	
	Sous le seuil	Total	Sous le seuil	Total	Sous le seuil	Total	Sous le seuil	Total	Sous le seuil	Total
L'Islet	375	2 390	100	790	360	3 065	425	2 195	115	1 295
Montmagny	505	2 710	125	1 115	580	3 555	480	2 880	125	1 365
Bellechasse	650	3 590	135	1 370	570	4 395	480	3 440	170	1 765
Desjardins	1 285	5 880	525	2 390	1 555	8 005	915	5 780	575	2 270
Les Chutes-de-la-Chaudière	1 575	11 060	535	3 635	1 485	13 040	960	7 780	335	1 780
Lotbinière	625	3 770	120	1 310	550	4 230	395	2 930	105	1 315
La Nouvelle-Beauce	495	3 435	125	1 240	460	4 125	325	2 550	70	1 160
Robert-Cliche	445	2 570	105	900	345	2 770	355	2 065	55	980
Les Etchemins	465	2 425	100	885	435	2 615	380	2 025	100	1 095
Beauce-Sartigan	1 125	6 500	345	2 185	1 090	7 590	740	4 740	170	1 780
L'Amiante	965	5 380	320	2 035	1 090	6 085	805	5 575	245	2 675
Chaudière-Appalaches	8 510	49 710	2 535	17 865	8 535	59 490	6 265	41 965	2 075	17 495
Le Québec	210 215	847 675	84 005	321 940	237 295	1 142 080	147 065	786 865	62 575	324 855

Source : MSSS, données du géocodage, version 2000

Production : RRSSS Chaudière-Appalaches, DSPPE (CSRE), 2001

Tableau 23
Nombre de femmes dans les ménages privés vivant sous le seuil de faible revenu selon le groupe d'âge,
MRC, région de la Chaudière-Appalaches et le Québec,
1991

	1991									
	0-17 ans		18-24 ans		25-44 ans		45-64 ans		65 ans et plus	
	Sous le seuil	Total	Sous le seuil	Total	Sous le seuil	Total	Sous le seuil	Total	Sous le seuil	Total
L'Islet	465	2 405	130	785	485	2 985	430	2 080	330	1 440
Montmagny	535	2 690	180	935	705	3 675	600	2 565	415	1 595
Bellechasse	475	3 795	105	1 090	465	4 405	445	2 850	420	1 915
Desjardins	865	5 750	450	2 335	1 230	8 405	1 080	5 200	1 165	2 790
Les Chutes-de-la-Chaudière	1 045	10 265	360	2 570	1 305	13 845	740	5 000	645	1 880
Lotbinière	400	3 570	120	1 185	495	4 095	360	2 380	265	1 515
La Nouvelle-Beauce	330	3 310	135	1 095	380	3 900	310	2 140	270	1 200
Robert-Cliche	365	2 620	120	680	425	2 890	290	1 700	280	1 050
Les Etchemins	475	2 380	100	720	500	2 655	415	1 990	245	1 055
Beauce-Sartigan	875	6 125	440	2 110	1 070	7 390	780	4 035	450	1 805
L'Amiante	1 095	5 565	240	1 830	1 185	6 880	1 065	5 525	830	2 810
Chaudière-Appalaches	6 925	48 480	2 395	15 330	8 255	61 130	6 530	35 475	5 335	19 055
Le Québec	159 090	793 690	78 955	317 430	210 600	1 181 120	146 630	728 395	134 910	396 880

Source : MSSS, données du géocodage, version 2000

Production : RRSSS Chaudière-Appalaches, DSPPE (CSRE), 2001

Tableau 24
Nombre de femmes dans les ménages privés vivant sous le seuil de faible revenu selon le groupe d'âge,
MRC, région de la Chaudière-Appalaches et le Québec,
1996

	1996									
	0-17 ans		18-24 ans		25-44 ans		45-64 ans		65 ans et plus	
	Sous le seuil	Total	Sous le seuil	Total	Sous le seuil	Total	Sous le seuil	Total	Sous le seuil	Total
L'Islet	425	2 330	105	775	475	2 820	395	2 270	270	1 470
Montmagny	505	2 535	150	960	660	3 420	555	3 000	430	1 695
Bellechasse	535	3 720	100	1 090	650	4 205	365	2 965	390	2 120
Desjardins	1 350	5 660	605	2 590	1 825	8 075	1 325	6 200	1 360	3 290
Les Chutes-de-la-Chaudière	1 470	10 385	640	3 395	1 865	14 030	1 320	7 620	690	2 225
Lotbinière	495	3 470	155	965	600	3 865	430	2 965	285	1 585
La Nouvelle-Beauce	405	3 230	105	1 095	510	3 740	355	2 595	175	1 370
Robert-Cliche	300	2 410	145	850	445	2 695	380	1 970	260	1 070
Les Etchemins	425	2 130	130	715	515	2 560	385	2 085	250	1 250
Beauce-Sartigan	1 030	6 065	415	2 185	1 190	7 290	920	4 725	560	2 260
L'Amiante	995	4 735	400	2 030	1 335	6 225	1 095	5 885	660	3 365
Chaudière-Appalaches	7 945	46 665	2 950	16 670	10 080	58 935	7 540	42 295	5 335	21 710
Le Québec	200 745	806 295	99 185	315 960	264 920	1 162 625	180 345	820 125	144 535	444 730

Source : MSSS, données du géocodage, version 2000

Production : RRSSS Chaudière-Appalaches, DSPPE (CSRE), 2001

Tableau 25
Nombre de familles vivant sous le seuil de faible revenu selon le type de famille,
MRC, région de la Chaudière-Appalaches et le Québec,
1991-1996

	1991						1996					
	Familles		Familles		Total		Familles		Familles		Total	
	monoparentales		biparentales				monoparentales		biparentales			
	Sous le seuil	Total	Sous le seuil	Total	Sous le seuil	Total	Sous le seuil	Total	Sous le seuil	Total	Sous le seuil	Total
L'Islet	140	315	298	2 315	2 630	438	140	300	273	2 263	413	2 563
Montmagny	205	450	338	2 575	3 025	543	210	485	340	2 543	550	3 028
Bellechasse	135	340	323	3 660	4 000	458	165	420	378	3 340	543	3 760
Desjardins	500	1 060	540	5 670	6 730	1 040	630	1 240	818	5 443	1 448	6 683
Les Chutes-de-la-Chaudière	485	1 365	665	10 205	11 570	1 150	770	1 815	1 003	10 415	1 773	12 230
Lotbinière	195	335	273	3 388	3 723	468	235	505	383	3 260	618	3 765
La Nouvelle-Beauce	80	270	270	3 203	3 473	350	170	395	300	3 118	470	3 513
Robert-Cliche	130	290	278	2 358	2 648	408	155	320	218	2 190	373	2 510
Les Etchemins	155	250	320	2 243	2 493	475	240	330	245	2 083	485	2 413
Beauce-Sartigan	440	880	480	5 583	6 463	920	450	975	640	5 570	1 090	6 545
L'Amiante	440	845	658	5 410	6 255	1 098	415	885	668	4 798	1 083	5 683
Chaudière-Appalaches	2 910	6 410	4 443	46 608	53 018	7 353	3 585	7 665	5 268	45 025	8 853	52 690
Le Québec	85 085	167 125	93 045	769 120	936 245	178 130	107 080	193 515	120 020	749 370	227 100	942 885

Note : Le nombre de familles biparentales est obtenu en divisant par deux le nombre d'époux-épouses. Ainsi, les données ne sont pas nécessairement des multiples de 5.

Source : MSSS, données du géocodage, version 2000

Production : RRSSS Chaudière-Appalaches, DSPPE (CSRE), 2001

Tableau 26
Nombre de personnes vivant seules (15 ans et plus) dans les ménages privés vivant sous le seuil de faible revenu,
MRC, région de la Chaudière-Appalaches et le Québec,
1991-1996

	1991						1996					
	Hommes		Femmes		Total		Hommes		Femmes		Total	
	Sous le seuil	Total	Sous le seuil	Total	Sous le seuil	Total	Sous le seuil	Total	Sous le seuil	Total	Sous le seuil	Total
L'Islet	205	610	370	775	575	1 390	305	835	440	845	745	1 675
Montmagny	285	830	585	980	870	1 810	340	1 025	645	1 280	985	2 300
Bellechasse	335	990	485	940	815	1 930	390	1 315	425	1 075	815	2 390
Desjardins	525	1 650	1 520	2 555	2 050	4 210	940	2 100	1 880	3 205	2 820	5 305
Les Chutes-de-la-Chaudière	355	1 675	745	1 800	1 100	3 470	615	2 155	1 075	2 605	1 695	4 760
Lotbinière	235	930	335	785	575	1 720	255	1 030	435	1 035	695	2 065
La Nouvelle-Beauce	250	775	335	800	585	1 575	245	860	355	895	600	1 760
Robert-Cliche	155	460	390	660	540	1 120	200	655	470	740	670	1 400
Les Etchemins	245	595	305	605	555	1 200	295	715	350	750	640	1 465
Beauce-Sartigan	525	1 450	900	1 720	1 425	3 175	615	1 790	1 105	2 190	1 720	3 985
L'Amiante	520	1 415	1 255	2 165	1 780	3 575	650	1 825	1 155	2 535	1 805	4 360
Chaudière-Appalaches	3 635	11 380	7 235	13 795	10 870	25 175	4 845	14 310	8 330	17 160	13 180	31 470
Le Québec	101 720	279 125	185 255	367 075	286 975	646 200	145 380	341 385	219 765	427 575	365 145	768 960

Source : MSSS, données du géocodage, version 2000

Production : RRSSS Chaudière-Appalaches, DSPPE (CSRE), 2001

Tableau 27
Nombre de personnes âgées de 65 ans et plus et vivant seules dans les ménages privés vivant sous le seuil de faible revenu,
MRC, région de la Chaudière-Appalaches et le Québec,
1991-1996

	1991						1996					
	Hommes		Femmes		Total		Hommes		Femmes		Total	
	Sous le seuil	Total	Sous le seuil	Total	Sous le seuil	Total	Sous le seuil	Total	Sous le seuil	Total	Sous le seuil	Total
L'Islet	60	140	200	425	260	575	55	205	210	420	260	625
Montmagny	85	160	315	510	405	675	75	220	355	705	425	925
Bellechasse	140	260	275	520	420	785	110	300	330	760	445	1 065
Desjardins	105	200	825	1 105	935	1 305	145	335	915	1 325	1 060	1 655
Les Chutes-de-la-Chaudière	75	145	345	580	420	730	60	205	440	725	500	935
Lotbinière	80	215	205	495	280	710	60	165	255	565	310	730
La Nouvelle-Beauce	55	120	205	415	260	530	50	155	175	410	225	565
Robert-Cliche	35	100	255	385	285	485	45	150	250	410	295	555
Les Etchemins	45	135	185	335	225	470	45	155	220	400	265	560
Beauce-Sartigan	110	245	350	595	465	845	100	300	455	900	555	1 205
L'Amiante	110	285	715	1 060	825	1 345	130	370	545	1 280	675	1 645
Chaudière-Appalaches	910	2 015	3 880	6 435	4 790	8 450	865	2 560	4 145	7 905	5 015	10 465
Le Québec	20 165	42 165	93 115	148 030	113 280	190 200	23 775	53 590	104 320	175 460	128 100	229 055

Source : MSSS, données du géocodage, version 2000

Production : RRSSS Chaudière-Appalaches, DSPPE (CSRE), 2001

Tableau 28
Nombre de personnes occupées et population de 15 ans et plus selon le sexe dans les ménages privés vivant sous le seuil de faible revenu,
MRC, région de la Chaudière-Appalaches et le Québec,
1991-1996

	1991						1996					
	Hommes		Femmes		Total		Hommes		Femmes		Total	
	Occupés	Total	Occupés	Total	Occupés	Total	Occupés	Total	Occupés	Total	Occupés	Total
L'Islet	370	1 045	325	1 490	700	2 530	310	1 095	370	1 380	680	2 475
Montmagny	560	1 465	375	2 010	935	3 475	550	1 365	370	1 870	920	3 235
Bellechasse	475	1 300	345	1 520	820	2 820	610	1 485	375	1 585	985	3 070
Desjardins	990	2 505	940	4 055	1 935	6 560	1 555	3 820	1 460	5 320	3 020	9 140
Les Chutes-de-la-Chaudière	1 080	2 230	1 090	3 255	2 170	5 485	1 805	3 550	1 610	4 795	3 420	8 335
Lotbinière	495	1 060	350	1 295	845	2 355	610	1 285	475	1 535	1 085	2 825
La Nouvelle-Beauce	440	980	330	1 135	775	2 120	625	1 090	430	1 210	1 060	2 300
Robert-Cliche	405	890	225	1 160	635	2 050	415	975	365	1 305	780	2 280
Les Etchemins	415	1 120	270	1 380	685	2 505	440	1 085	325	1 345	765	2 425
Beauce-Sartigan	765	2 140	905	2 905	1 665	5 040	1 075	2 525	1 040	3 220	2 115	5 745
L'Amiante	865	2 270	665	3 495	1 530	5 765	1 165	2 615	1 045	3 690	2 210	6 305
Chaudière-Appalaches	6 860	17 010	5 835	23 705	12 695	40 715	9 160	20 890	7 865	27 260	17 025	48 150
Le Québec	165 315	435 535	151 095	596 245	316 410	1 031 775	210 130	563 155	186 860	720 145	396 990	1 283 300

Source : MSSS, données du géocodage, version 2000

Production : RRSSS Chaudière-Appalaches, DSPPE (CSRE), 2001

Tableau 29
Nombre de personnes occupées et population de 15 ans et plus selon le sexe de la population totale vivant dans les ménages privés,
MRC, région de la Chaudière-Appalaches et le Québec,
1991-1996

	1991						1996					
	Hommes		Femmes		Total		Hommes		Femmes		Total	
	Occupés	Total	Occupés	Total	Occupés	Total	Occupés	Total	Occupés	Total	Occupés	Total
L'Islet	4 735	7 685	3 130	7 695	7 870	15 380	4 530	7 835	3 180	7 780	7 705	15 615
Montmagny	5 660	9 130	3 960	9 325	9 620	18 455	5 775	9 530	4 020	9 595	9 795	19 125
Bellechasse	7 445	11 230	5 035	10 880	12 490	22 115	7 280	11 645	5 155	11 150	12 435	22 795
Desjardins	13 185	18 295	10 010	19 785	23 195	38 080	12 570	19 670	10 695	21 290	23 265	40 960
Les Chutes-de-la-Chaudière	19 050	24 185	14 655	25 015	33 705	49 200	20 575	28 345	17 370	29 030	37 940	57 375
Lotbinière	6 990	10 200	4 755	9 705	11 750	19 905	6 815	10 535	4 695	10 045	11 515	20 580
La Nouvelle-Beauce	6 675	9 130	4 500	8 850	11 170	17 980	6 900	9 765	4 765	9 395	11 665	19 160
Robert-Cliche	4 670	6 855	3 135	6 700	7 810	13 555	4 605	7 255	3 240	7 075	7 845	14 330
Les Etchemins	3 905	7 045	2 620	6 815	6 525	13 860	4 030	7 165	2 995	6 985	7 035	14 155
Beauce-Sartigan	10 740	16 125	8 435	16 340	19 175	32 460	11 755	17 585	9 140	17 605	20 900	35 190
L'Amiante	10 735	17 225	7 870	18 070	18 610	35 295	10 545	17 755	8 385	18 510	18 930	36 260
Chaudière-Appalaches	93 805	137 110	68 125	139 180	161 930	276 290	95 375	147 085	73 640	148 460	169 020	295 545
Le Québec	1 716 360	2 603 110	1 362 070	2 756 235	3 078 430	5 359 340	1 696 250	2 730 620	1 406 775	2 887 460	3 103 030	5 618 080

Source : MSSS, données du géocodage, version 2000

Production : RRSSS Chaudière-Appalaches, DSPPE (CSRE), 2001

Tableau 30
Nombre de chômeurs et population active selon le sexe dans les ménages privés vivant sous le seuil de faible revenu,
MRC, région de la Chaudière-Appalaches et le Québec,
1991-1996

	1991						1996					
	Hommes		Femmes		Total		Hommes		Femmes		Total	
	Chômeurs	Pop. active	Chômeurs	Pop. active	Chômeurs	Pop. active	Chômeurs	Pop. active	Chômeurs	Pop. active	Chômeurs	Pop. active
L'Islet	110	485	55	385	170	870	240	545	85	455	320	1 005
Montmagny	155	720	160	535	315	1 250	230	780	110	480	335	1 255
Bellechasse	85	555	125	470	210	1 025	185	790	110	480	295	1 275
Desjardins	330	1 320	380	1 325	705	2 640	655	2 205	505	1 970	1 160	4 175
Les Chutes-de-la-Chaudière	260	1 335	190	1 285	450	2 620	400	2 205	430	2 045	835	4 250
Lotbinière	115	610	80	430	195	1 040	175	785	105	575	275	1 360
La Nouvelle-Beauce	130	565	60	400	195	970	110	740	110	545	225	1 280
Robert-Cliche	95	500	85	310	180	815	90	505	100	465	190	965
Les Etchemins	195	615	100	365	295	980	120	565	150	475	275	1 040
Beauce-Sartigan	320	1 080	225	1 130	545	2 215	260	1 335	270	1 310	530	2 645
L'Amiante	345	1 210	215	885	565	2 095	340	1 510	210	1 250	550	2 755
Chaudière-Appalaches	2 145	9 000	1 690	7 525	3 830	16 525	2 795	11 955	2 195	10 065	4 995	22 020
Le Québec	69 345	234 665	54 650	205 745	124 000	440 410	97 220	307 355	71 980	258 840	169 200	566 195

Source : MSSS, données du géocodage, version 2000

Production : RRSSS Chaudière-Appalaches, DSPPE (CSRE), 2001

Tableau 31
Nombre de chômeurs et population active selon le sexe de la population totale vivant dans les ménages privés,
MRC, région de la Chaudière-Appalaches et le Québec,
1991-1996

	1991						1996					
	Hommes		Femmes		Total		Hommes		Femmes		Total	
	Chômeurs	Pop. Active	Chômeurs	Pop. Active	Chômeurs	Pop. Active	Chômeurs	Pop. Active	Chômeurs	Pop. Active	Chômeurs	Pop. Active
L'Islet	560	5 295	355	3 490	915	8 785	805	5 330	440	3 620	1 245	8 950
Montmagny	735	6 395	545	4 510	1 285	10 910	905	6 680	460	4 475	1 365	11 155
Bellechasse	610	8 060	585	5 625	1 200	13 685	705	7 985	490	5 645	1 195	13 630
Desjardins	1 015	14 195	1 125	11 135	2 135	25 330	1 675	14 240	1 215	11 915	2 895	26 155
Les Chutes-de-la-Chaudière	1 310	20 360	1 350	16 010	2 665	36 370	1 680	22 250	1 540	18 905	3 215	41 160
Lotbinière	765	7 755	390	5 150	1 155	12 905	730	7 545	490	5 185	1 220	12 735
La Nouvelle-Beauce	440	7 115	480	4 975	915	12 090	465	7 365	505	5 275	970	12 640
Robert-Cliche	445	5 120	310	3 450	760	8 575	420	5 020	335	3 575	755	8 600
Les Etchemins	875	4 780	420	3 040	1 295	7 825	565	4 600	400	3 400	965	8 000
Beauce-Sartigan	1 460	12 200	895	9 330	2 355	21 530	1 090	12 845	905	10 045	1 995	22 895
L'Amiante	1 120	11 855	845	8 720	1 965	20 570	1 160	11 700	830	9 215	1 990	20 915
Chaudière-Appalaches	9 335	103 140	7 310	75 435	16 645	178 575	10 195	105 575	7 620	81 255	17 815	186 835
Le Québec	233 435	1 949 795	188 420	1 550 490	421 860	3 500 290	234 925	1 931 170	176 980	1 583 760	411 905	3 514 935

Source : MSSS, données du géocodage, version 2000

Production : RRSSS Chaudière-Appalaches, DSPPE (CSRE), 2001

Annexe 4
Tableau complémentaire

Tableau 32
Nombre et proportion de jeunes de 18-24 ans dans les ménages privés
vivant sous le seuil de faible revenu et vivant seuls,
région de la Chaudière-Appalaches et le Québec, 1996

	Sous le seuil			Total			Sous le seuil		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
	nb	nb	nb	nb	nb	nb	%	%	%
Chaudière-Appalaches	340	410	750	705	605	1 315	48,2 -	67,8 -	57,0 -
Le Québec	14 725	14 715	29 440	21 780	18 810	40 585	67,6	78,2	72,5

- Proportion significativement moins élevée qu'au Québec

Source : MSSS, données du géocodage, version 2000

Production : RRSSS Chaudière-Appalaches, DSPPE (CSRE), 2001